

2010|2011

# BUDGET DE DÉPENSES

VOLUME // II

Crédits des ministères  
et organismes

2010|2011

# BUDGET DE DÉPENSES

**VOLUME / II /**

Crédits des ministères  
et organismes

pour l'année financière se terminant le  
**31 MARS 2011**

Déposé à l'Assemblée nationale  
conformément aux articles 45 et 47 de  
la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01)  
par madame Monique Gagnon-Tremblay,  
présidente du Conseil du trésor  
et ministre responsable  
de l'Administration gouvernementale



Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec  
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

## **Budget de dépenses 2010-2011**

### **Volume II**

Crédits des ministères  
et organismes

Dépôt légal - Mars 2010

ISSN 0706-0319

ISBN 978-2-550-58491-9 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-58495-7 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Gouvernement du Québec, 2010

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

### NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits .....	7
2. Contenu du Volume II du Budget de dépenses 2010-2011 .....	7
3. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits .....	9
4. Définition des supercatégories .....	12
5. Définition des catégories .....	13

### SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses.....	17
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits .....	18
Sommaire des crédits .....	19
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012.....	20
Sommaire des crédits 2010-2011 pouvant être reportés en 2011-2012.....	21
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net .....	22

## CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire .....	25
Agriculture, Pêcheries et Alimentation .....	39
Conseil du trésor et Administration gouvernementale .....	45
Conseil exécutif .....	55
Culture, Communications et Condition féminine .....	65
Développement durable, Environnement et Parcs .....	73
Développement économique, Innovation et Exportation .....	79
Éducation, Loisir et Sport .....	85
Emploi et Solidarité sociale .....	99
Famille et Aînés .....	111
Finances .....	121
Immigration et Communautés culturelles .....	129
Justice .....	135
Relations internationales .....	145
Ressources naturelles et Faune .....	149
Revenu .....	157
Santé et Services sociaux .....	163
Sécurité publique .....	171
Services gouvernementaux .....	179
Tourisme .....	183
Transports .....	187
Travail .....	195

---

**NOTES  
EXPLICATIVES**

---



## **1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS**

Le Budget de dépenses 2010-2011 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés au fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le Volume II Crédits des ministères et organismes présente, non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières, ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2010-2011.

## **2. CONTENU DU VOLUME II DU BUDGET DE DÉPENSES 2010-2011**

Le Volume II présente les crédits des ministères et organismes du gouvernement en deux sections. La première section est consacrée au sommaire du budget de dépenses ainsi que des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

### **SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS**

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au Volume I.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuilles et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- Le tableau « Budget de dépenses » comparant le Budget de dépenses 2010-2011 à la dépense probable 2009-2010;
- Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- Le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 » présentant, par portefeuilles et par programmes, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par éléments de programme et supercatégories de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- Le tableau « Sommaire des crédits 2010-2011 pouvant être reportés en 2011-2012 » précisant, par portefeuilles, le montant maximal de crédits pouvant être reporté s'il y a un solde non utilisé en fin d'exercice et si les conditions apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2010-2011 sont respectées. Les conditions s'appliquant aux crédits reportés sont précisées, s'il y a lieu, au bas des tableaux des crédits de chacun des programmes;

- Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

## SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2010-2011 comparés à ceux de l'exercice précédent. L'effectif total prévu en 2010-2011 est aussi comparé à celui de 2009-2010. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- Un tableau sommaire présentant, par programmes, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents, reportés et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories. L'effectif total des programmes et des fonds spéciaux, s'il y a lieu, y est également précisé.
  - Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par éléments, la conciliation entre les dépenses et les crédits, distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;
  - Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégories des budgets de dépenses et d'investissements;
  - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions concernant le report du crédit se rapportant à ce programme sont précisées, si applicables.
- Un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projets. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- Un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 » précisant, par programmes et par éléments, les crédits à voter en 2010-2011 pour des dépenses prévues en 2011-2012;
- Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégories de dépenses. L'effectif total affecté aux fonds spéciaux du portefeuille est également indiqué.

Même si aucun crédit ne lui est affecté, le nom d'un fonds spécial apparaît si le Conseil du trésor lui autorise une enveloppe d'effectif total distincte.

### **3. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS**

#### **BUDGET DE DÉPENSES**

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres ».

#### **BUDGET D'INVESTISSEMENTS OU INVESTISSEMENTS**

Le budget d'investissements comprend les déboursements prévus pour les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, placements, avances et autres ».

#### **CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX**

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi qu'aux débours prévus au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds consolidé du revenu un montant maximal par programmes pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

#### **CRÉDITS À VOTER**

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà votées. Ainsi, les crédits permanents, les crédits déjà votés ainsi que les crédits reportés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programmes de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. À l'intérieur d'un programme, les ministères peuvent cependant modifier, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ». Dans ces cas, une autorisation du Conseil du trésor est requise.

Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2010-2011, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme. Il est à noter que les crédits affectés à une provision ne peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes.

À la fin d'un exercice financier, tout solde d'un crédit non utilisé est automatiquement périmé s'il n'y a pas de conditions qui en prévoient le report.

#### **CRÉDIT AU NET**

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Les revenus associés au crédit au net correspondent au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application à partir duquel une hausse de crédit est accordé.

### **CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2009-2010**

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2009-2010 ajustés des variations des crédits permanents. Pour l'exercice financier 2009-2010, ils comprennent également les crédits alloués en vertu de la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable (2009, c. 38).

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des recours au Fonds de suppléance à caractère récurrent.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice 2010-2011.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2009-2010, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

### **CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS**

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

### **CRÉDITS PERMANENTS**

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

### **CRÉDITS REPORTÉS**

Malgré la disposition qui prévoit qu'un crédit non utilisé à la fin de l'exercice financier devient périmé, il est possible, sous certaines conditions, de reporter à l'exercice suivant le solde du crédit non utilisé à la fin de l'exercice financier.

Pour un programme donné, les crédits reportés prévus pour un exercice proviennent du solde non utilisé des crédits de ce même programme associés à l'exercice précédent.

De façon générale, le solde non utilisé des crédits d'un programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits du programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Le montant prévu de report de crédits est incorporé au budget de dépenses du programme. Ce montant ne fait pas partie du crédit à voter puisqu'il provient des crédits qui ont déjà été votés.

## DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2010-2011.

## DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent ou des prochains exercices financiers.

### Amortissement

- Les investissements en immobilisations, incluant ceux en ressources informationnelles, sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Au Budget de dépenses 2010-2011, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent à l'amortissement.

## EFFECTIF TOTAL

L'effectif total représente l'enveloppe d'effectif autorisée par le Conseil du trésor. Il est exprimé en équivalents temps complet (ETC). L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1.

L'effectif comparatif comprend l'effectif indiqué au budget de dépenses de l'exercice précédent, modifié, s'il y a lieu, pour refléter les changements à la structure des programmes, les transferts de postes entre ministères ainsi que les ajustements récurrents effectués en cours d'exercice.

## ÉLÉMENT

L'élément est une subdivision plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

## PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

## PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programmes.

## **PROVISION**

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume II du Budget de dépenses.

## **4. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES**

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

### **AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL**

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer une partie ou la totalité des dépenses imputées à un fonds spécial qu'il administre.

### **CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES**

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation de la provision pour créances douteuses et de la provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement.

### **FONCTIONNEMENT**

Cette supercatégorie comprend, à l'exclusion des dépenses de rémunération, les dépenses d'opération encourues pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Elle inclut également l'amortissement des immobilisations.

### **IMMOBILISATIONS**

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations. Elle comprend également les coûts de la nature de ceux identifiés aux supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement » et « Service de la dette », lorsqu'ils sont encourus pour la réalisation d'investissements en immobilisations.

### **PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES**

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments de l'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie, de même que les paiements pour l'inscription de stocks ou de frais payés d'avance. Elle comprend également des engagements pour des années antérieures qui sont portés à la dette nette.

Pour l'exercice financier 2009-2010, cette supercatégorie comprend les crédits requis pour l'inscription de dépenses à la dette nette au 1<sup>er</sup> avril 2008 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme comptable.

## RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les dépenses d'opération encourues pour la rémunération, pour les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec. Elle inclut enfin les autres avantages sociaux futurs et les contributions du gouvernement à titre d'employeur.

## SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend essentiellement les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette. Cette supercatégorie ne se retrouve qu'au portefeuille « Finances ».

## TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

## 5. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes.

### CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

### FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, des organismes du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

### INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

## **RÉMUNÉRATION**

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Aux fins de la présentation des documents budgétaires, cette catégorie comprend également les professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial.

## **SUPPORT**

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le soutien financier versé aux bénéficiaires, autre que celui mentionné à l'intérieur de la même supercatégorie, aux catégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Capital » et « Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les paiements destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

---

**SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES  
ET DES CRÉDITS**

---



## Budget de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	Budget de dépenses	Dépense probable
	(000 \$)	
Assemblée nationale*	116 710,0	116 235,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	69 617,0	74 859,9
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 871 391,4	1 813 811,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068 227,9	1 096 619,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	712 697,7	492 869,4**
Conseil exécutif	358 560,6	324 075,1**
Culture, Communications et Condition féminine	666 071,4	668 200,0**
Développement durable, Environnement et Parcs	203 862,4	212 484,9
Développement économique, Innovation et Exportation	1 044 403,7	1 004 209,1**
Éducation, Loisir et Sport	14 805 047,7	14 489 166,1
Emploi et Solidarité sociale	4 283 892,1	4 333 319,7**
Famille et Aînés	2 178 636,6	2 066 578,1**
Finances (excluant le service de la dette)	195 240,0	413 493,8**
Immigration et Communautés culturelles	304 908,2	173 288,4**
Justice	683 653,7	686 538,1
Relations internationales	113 971,6	114 506,8**
Ressources naturelles et Faune	528 711,1	596 860,1
Revenu	1 087 280,7	1 071 597,6
Santé et Services sociaux	27 967 189,4	26 979 500,0
Sécurité publique	1 136 393,0	1 143 841,2
Services gouvernementaux	197 353,3	172 331,3**
Tourisme	146 128,6	139 902,6
Transports	2 787 528,8	2 547 542,4
Travail	33 523,1	37 069,4
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>62 561 000,0</b>	<b>60 768 900,2</b>
Service de la dette	6 990 000,0	6 154 000,0
<b>Total</b>	<b>69 551 000,0</b>	<b>66 922 900,2</b>

\* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

\*\* Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2009-2010 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

## Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2010-2011
(000 \$)				
Assemblée nationale*	116 710,0	4 836,0	8 114,0	119 988,0
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	69 617,0	2 385,0	2 730,0	69 962,0
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 871 391,4	1 861,0	21 457,9	1 890 988,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068 227,9	14 968,1	427 621,5	1 480 881,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	712 697,7	60,0	864 721,1	1 577 358,8
Conseil exécutif	358 560,6	750,6	1 646,1	359 456,1
Culture, Communications et Condition féminine	666 071,4	2 672,6	91 793,8	755 192,6
Développement durable, Environnement et Parcs	203 862,4	11 460,7	36 967,2	229 368,9
Développement économique, Innovation et Exportation	1 044 403,7	2 550,1	6 991,3	1 048 844,9
Éducation, Loisir et Sport	14 805 047,7	22 591,8	155 706,8	14 938 162,7
Emploi et Solidarité sociale	4 283 892,1	1 170,9	3 071,7	4 285 792,9
Famille et Aînés	2 178 636,6	7 468,1	27 557,9	2 198 726,4
Finances	7 185 240,0	(13 545,0)	1 966,0	7 200 751,0
Immigration et Communautés culturelles	304 908,2	2 559,7	11 886,0	314 234,5
Justice	683 653,7	9 154,4	42 943,6	717 442,9
Relations internationales	113 971,6	3 977,6	5 785,0	115 779,0
Ressources naturelles et Faune	528 711,1	16 164,4	30 649,7	543 196,4
Revenu	1 087 280,7	1 848,5	10 686,7	1 096 118,9
Santé et Services sociaux	27 967 189,4	1 022,4	249 335,0	28 215 502,0
Sécurité publique	1 136 393,0	18 311,1	46 228,6	1 164 310,5
Services gouvernementaux	197 353,3	500,0	22 125,0	218 978,3
Tourisme	146 128,6	-	-	146 128,6
Transports	2 787 528,8	124 169,6	86 783,8	2 750 143,0
Travail	33 523,1	535,7	2 009,1	34 996,5
<b>Total</b>	<b>69 551 000,0</b>	<b>237 473,3</b>	<b>2 158 777,8</b>	<b>71 472 304,5</b>

\* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

## Sommaire des crédits

	2010-2011			2009-2010	
	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits reportés ou crédits déjà votés**	Crédits totaux	Crédits comparatifs
(000 \$)					
Assemblée nationale***	-	119 988,0	-	<b>119 988,0</b>	118 113,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	41 852,0	28 110,0	-	<b>69 962,0</b>	75 224,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 890 527,5	460,8	-	<b>1 890 988,3</b>	1 850 385,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 480 871,7	9,6	-	<b>1 480 881,3</b>	767 148,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 243 407,9	333 950,9	-	<b>1 577 358,8</b>	1 111 444,7
Conseil exécutif	358 370,2	1 085,9	-	<b>359 456,1</b>	346 455,1
Culture, Communications et Condition féminine	755 183,0	9,6	-	<b>755 192,6</b>	735 720,6
Développement durable, Environnement et Parcs	229 334,3	34,6	-	<b>229 368,9</b>	234 594,9
Développement économique, Innovation et Exportation	1 047 681,4	1 163,5	-	<b>1 048 844,9</b>	926 754,4
Éducation, Loisir et Sport****	14 114 817,6	823 345,1	-	<b>14 938 162,7</b>	18 970 851,8
Emploi et Solidarité sociale	4 001 192,7	5 600,2	279 000,0	<b>4 285 792,9</b>	4 261 802,5
Famille et Aînés	1 983 607,2	119,2	215 000,0	<b>2 198 726,4</b>	2 101 862,8
Finances	189 398,7	7 011 352,3	-	<b>7 200 751,0</b>	6 510 951,0
Immigration et Communautés culturelles	314 224,9	9,6	-	<b>314 234,5</b>	300 594,5
Justice	553 992,0	163 450,9	-	<b>717 442,9</b>	708 754,8
Relations internationales	115 669,4	109,6	-	<b>115 779,0</b>	117 899,2
Ressources naturelles et Faune	528 082,2	15 114,2	-	<b>543 196,4</b>	591 179,7
Revenu	570 683,4	525 435,5	-	<b>1 096 118,9</b>	1 061 930,3
Santé et Services sociaux****	17 000 470,2	11 215 031,8	-	<b>28 215 502,0</b>	31 294 354,2
Sécurité publique	1 159 862,3	4 448,2	-	<b>1 164 310,5</b>	1 118 475,1
Services gouvernementaux	218 968,7	9,6	-	<b>218 978,3</b>	196 239,2
Tourisme	146 119,0	9,6	-	<b>146 128,6</b>	138 866,1
Transports	2 749 983,8	159,2	-	<b>2 750 143,0</b>	2 707 600,1
Travail	32 115,8	2 880,7	-	<b>34 996,5</b>	34 528,1
<b>Total</b>	<b>50 726 415,9</b>	<b>20 251 888,6</b>	<b>494 000,0</b>	<b>71 472 304,5</b>	<b>76 281 731,3</b>

\* Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 apparaissant à la page suivante.

\*\* Ces montants incluent, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2009-2010 (2009, c. 4), les crédits reportés de l'exercice précédent ainsi que les crédits déjà votés pour des dépenses et des investissements imputables à l'exercice financier 2010-2011.

\*\*\* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

\*\*\*\* Les crédits comparatifs 2009-2010 incluent les sommes allouées conformément à la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en oeuvre de la réforme comptable (2009, c. 38) afin de pourvoir à des dépenses inscrites à la dette nette au 1er avril 2008 à la suite de la réforme comptable.

## Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012

---

	<u>2011-2012</u>
	(000 \$)
<b>Emploi et Solidarité sociale</b>	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	279 000,0
<b>Famille et Aînés</b>	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	215 000,0
<b>Total</b>	<u>494 000,0</u>

---

## Sommaire des crédits 2010-2011 pouvant être reportés en 2011-2012

	Report ne requérant pas l'autorisation du Conseil du trésor	Report requérant l'autorisation du Conseil du trésor	Total
	(000 \$)		
Assemblée nationale	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	1 148,4	-	1 148,4
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	2 104,7	32 056,5	34 161,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 686,3	-	6 686,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 669,9	-	2 669,9
Conseil exécutif	2 318,1	-	2 318,1
Culture, Communications et Condition féminine	2 246,4	-	2 246,4
Développement durable, Environnement et Parcs	4 571,7	-	4 571,7
Développement économique, Innovation et Exportation	2 660,1	-	2 660,1
Éducation, Loisir et Sport	4 798,0	34 145,8	38 943,8
Emploi et Solidarité sociale	14 552,0	-	14 552,0
Famille et Aînés	2 466,4	978,7	3 445,1
Finances	2 164,8	-	2 164,8
Immigration et Communautés culturelles	2 906,6	-	2 906,6
Justice	10 711,0	2 200,0	12 911,0
Relations internationales	2 375,6	-	2 375,6
Ressources naturelles et Faune	14 077,6	-	14 077,6
Revenu	16 703,1	-	16 703,1
Santé et Services sociaux	4 533,1	22 265,6	26 798,7
Sécurité publique	31 348,7	-	31 348,7
Services gouvernementaux	5 115,9	-	5 115,9
Tourisme	-	-	-
Transports	20 888,8	54 113,3	75 002,1
Travail	676,3	-	676,3
<b>Total</b>	<b>157 723,5</b>	<b>145 759,9</b>	<b>303 483,4</b>

## Programmes faisant l'objet d'un crédit au net\*

---

	Page
<b>Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire</b>	
Programme 8 - Régie du logement	34
<b>Agriculture, Pêcheries et Alimentation</b>	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	42
Programme 2 - Organismes d'État	43
<b>Développement durable, Environnement et Parcs</b>	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs	77
<b>Emploi et Solidarité sociale</b>	
Programme 3 - Administration	105
<b>Immigration et Communautés culturelles</b>	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles	132
<b>Justice</b>	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre	142
<b>Ressources naturelles et Faune</b>	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	153
Programme 2 - Protection et mise en valeur de la ressource faunique	153
<b>Sécurité publique</b>	
Programme 2 - Sûreté du Québec	176

---

\* Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

---

**CRÉDITS PAR  
PORTEFEUILLES**

---



# Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

Programmes	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
	2010-2011			2010-2011	2009-2010
				<b>(000 \$)</b>	
1. Promotion et développement de la Métropole	131 449,0	-	1 257,9	<b>132 706,9</b>	125 946,4
2. Modernisation des infrastructures municipales	480 631,3	-	-	<b>480 631,3</b>	464 802,4
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	588 962,1	-	-	<b>588 962,1</b>	594 208,5
4. Administration générale	54 749,8	1 630,0	18 465,0	<b>71 584,8</b>	72 838,8
5. Développement des régions et ruralité	124 814,8	-	-	<b>124 814,8</b>	122 043,1
6. Commission municipale du Québec	2 250,0	1,0	35,0	<b>2 284,0</b>	2 505,2
7. Habitation	473 023,5	-	-	<b>473 023,5</b>	447 890,9
8. Régie du logement	15 510,9	230,0	1 700,0	<b>16 980,9</b>	20 150,2
	<u>1 871 391,4</u>	<u>1 861,0</u>	<u>21 457,9</u>	<b>1 890 988,3</b>	<u>1 850 385,5</u>
Moins : Crédits permanents				<b>460,8</b>	925,4
<b>Crédits à voter</b>				<b>1 890 527,5</b>	<u>1 849 460,1</u>

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>50 573,6</b>	51 877,1
Fonctionnement	<b>21 460,2</b>	21 460,2
Affectation à un fonds spécial	<b>60 016,7</b>	55 016,7
Transfert	<b>1 738 889,7</b>	1 697 510,7
Créances douteuses et autres	<b>451,2</b>	915,8
<b>Total</b>	<b>1 871 391,4</b>	<u>1 826 780,5</u>
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>20 200,0</b>	23 257,5
Prêts, placements, avances et autres	<b>1 257,9</b>	1 925,0
<b>Total</b>	<b>21 457,9</b>	<u>25 182,5</u>
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>694</b>	714
<b>Effectif total</b>	<b>694</b>	<u>714</u>

## Programme 1

### Promotion et développement de la Métropole

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Aide au développement de la Métropole	113 313,8	-	-	<b>113 313,8</b>	105 594,4
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	18 135,2	-	1 257,9	<b>19 393,1</b>	20 352,0
	131 449,0	-	1 257,9	<b>132 706,9</b>	125 946,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				<b>451,2</b>	915,8
<b>Crédit à voter</b>				<b>132 255,7</b>	125 030,6

Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier d'appui à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, notamment en matière d'aménagement du territoire et veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
Transfert	113 313,8	17 684,0		<b>130 997,8</b>	123 105,6
Créances douteuses et autres	-	451,2		<b>451,2</b>	915,8
	113 313,8	18 135,2		<b>131 449,0</b>	124 021,4
<b>Budget d'investissements</b>					
Prêts, placements, avances et autres	-	1 257,9		<b>1 257,9</b>	1 925,0
	-	1 257,9		<b>1 257,9</b>	1 925,0

## Programme 2

### Modernisation des infrastructures municipales

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Programmes d'aide financière en lien avec le Plan québécois des infrastructures	90 249,5	-	-	<b>90 249,5</b>	66 658,4
2. Autres programmes d'aide financière aux infrastructures municipales	390 381,8	-	-	<b>390 381,8</b>	398 144,0
	480 631,3	-	-	<b>480 631,3</b>	464 802,4
<b>Crédit à voter</b>				<b>480 631,3</b>	464 802,4

Ce programme procure le financement requis pour soutenir les municipalités dans le maintien des actifs, la résorption du déficit accumulé et la mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable. Il procure également du financement en travaux similaires pour les infrastructures municipales d'eaux usées et pour les réseaux de conduites d'eau potable et des eaux usées. Il permet d'apporter un soutien financier à la construction d'infrastructures municipales ciblant le développement local et régional.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
<b>(000 \$)</b>				
Rémunération	830,0	20,0	<b>850,0</b>	850,0
Fonctionnement	187,5	2,0	<b>189,5</b>	189,5
Transfert	89 232,0	390 359,8	<b>479 591,8</b>	463 762,9
	90 249,5	390 381,8	<b>480 631,3</b>	464 802,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

### Programme 3

#### Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Compensation tenant lieu de taxes	307 178,5	-	-	<b>307 178,5</b>	308 090,9
2. Aide financière aux municipalités	17 935,3	-	-	<b>17 935,3</b>	22 269,3
3. Mesures financières du partenariat fiscal	263 848,3	-	-	<b>263 848,3</b>	263 848,3
	<u>588 962,1</u>	-	-	<b>588 962,1</b>	<u>594 208,5</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>588 962,1</b>	594 208,5

Ce programme vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que ceux des gouvernements étrangers. Il permet de soutenir le regroupement volontaire de municipalités et d'accorder une aide financière au milieu municipal. Il soutient les municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Ce programme englobe également les mesures du partenariat fiscal et financier conclu avec le monde municipal.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
<b>(000 \$)</b>					
Transfert	307 178,5	17 935,3	263 848,3	<b>588 962,1</b>	594 208,5
	<u>307 178,5</u>	<u>17 935,3</u>	<u>263 848,3</u>	<b>588 962,1</b>	<u>594 208,5</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

## Programme 4 Administration générale

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Direction	4 798,7	-	-	4 798,7	4 900,2
2. Gestion	49 951,1	1 630,0	18 465,0	66 786,1	67 938,6
	54 749,8	1 630,0	18 465,0	71 584,8	72 838,8
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>71 575,2</b>	<b>72 829,2</b>

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la direction du Ministère et de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal ainsi que le développement de l'ensemble des régions du Québec.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
	(000 \$)			
Rémunération	2 202,0	34 817,4	37 019,4	37 938,9
Fonctionnement	1 430,3	14 783,7	16 214,0	16 107,5
Transfert	1 166,4	350,0	1 516,4	1 516,4
	4 798,7	49 951,1	54 749,8	55 562,8
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	-	18 465,0	18 465,0	18 622,5
	-	18 465,0	18 465,0	18 622,5
<b>Effectif total (en ETC)</b>	18	456	474	487

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 5

### Développement des régions et ruralité

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Soutien au développement local et régional	124 814,8	-	-	<b>124 814,8</b>	122 043,1
<b>Crédit à voter</b>				<b>124 814,8</b>	122 043,1

Ce programme offre un soutien financier au développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement régional et à la ruralité.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>				
Affectation à un fonds spécial	60 016,7		<b>60 016,7</b>	55 016,7
Transfert	64 798,1		<b>64 798,1</b>	67 026,4
	<u>124 814,8</u>		<b>124 814,8</b>	122 043,1

## Programme 6

### Commission municipale du Québec

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Commission municipale du Québec	2 250,0	1,0	35,0	<b>2 284,0</b>	2 505,2
<b>Crédit à voter</b>				<b>2 284,0</b>	2 505,2

Ce programme permet d'intervenir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, d'enquête, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		<b>(000 \$)</b>		
Rémunération	1 575,0		<b>1 575,0</b>	1 689,7
Fonctionnement	675,0		<b>675,0</b>	781,5
	<u>2 250,0</u>		<u><b>2 250,0</b></u>	<u>2 471,2</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	35,0		<b>35,0</b>	35,0
	<u>35,0</u>		<u><b>35,0</b></u>	<u>35,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	22		<b>22</b>	22

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 7 Habitation

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Société d'habitation du Québec	473 023,5	-	-	<b>473 023,5</b>	447 890,9
<b>Crédit à voter</b>				<b>473 023,5</b>	447 890,9

Ce programme vise à faciliter, pour les citoyennes et les citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement, à favoriser un habitat et un milieu de vie de qualité et à soutenir l'amélioration continue en habitation.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		<b>(000 \$)</b>		
Transfert	473 023,5		<b>473 023,5</b>	447 890,9
	473 023,5		<b>473 023,5</b>	447 890,9

## Programme 8

### Régie du logement

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Régie du logement	15 510,9	230,0	1 700,0	<b>16 980,9</b>	20 150,2
<b>Crédit à voter*</b>				<b>16 980,9</b>	20 150,2

En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		<b>(000 \$)</b>		
Rémunération	11 129,2		<b>11 129,2</b>	11 398,5
Fonctionnement	4 381,7		<b>4 381,7</b>	4 381,7
	<u>15 510,9</u>		<b>15 510,9</b>	15 780,2
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	1 700,0		<b>1 700,0</b>	4 600,0
	<u>1 700,0</u>		<b>1 700,0</b>	4 600,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	198		<b>198</b>	205

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

---

	<b>2010-2011</b>	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
<b>Programme 8 - Régie du logement</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>15 280,9</b>	15 550,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>2 600,0</b>	2 600,0
Crédit au net	<b>12 680,9</b>	12 950,2

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 600 000 \$.

---

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 5 - Développement des régions et ruralité</b>		
Fonds de développement régional	60 016,7	55 016,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>60 016,7</b>	<b>55 016,7</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Support	60 016,7	55 016,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>60 016,7</b>	<b>55 016,7</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole</b>		
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	17 684,0	17 511,2
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	12 912,4	15 449,3
Fonds de développement de la Métropole	18 152,8	18 252,8
Grand Montréal Bleu	312,5	312,8
Soutien à la Ville de Montréal pour son rôle de Métropole	25 000,0	25 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	21 936,1	21 579,5
Soutien au développement économique de Montréal	35 000,0	25 000,0
Total du programme 1	130 997,8	123 105,6
<b>Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales</b>		
Fonds Chantiers Canada-Québec - Grands projets	4 935,1	785,0
Fonds Chantiers Canada-Québec - Volets Collectivités et Grandes Villes	1 545,8	500,0
Fonds de stimulation de l'infrastructure	1 969,1	250,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	17 338,9	13 736,7
Infrastructures Québec-Municipalités	72 334,9	62 315,9
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	372 625,9	383 830,3
Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout	7 656,1	1 800,0
Programme d'infrastructures de loisirs	791,0	150,0
Autres crédits de transfert	395,0	395,0
Total du programme 2	479 591,8	463 762,9
<b>Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités</b>		
Aide aux municipalités reconstituées	1 009,0	796,2
Compensation financière pour les équipements antipollution	4 538,4	4 538,4
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 494,4	2 152,0
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	280 592,0	283 053,6
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	24 092,1	22 885,3
Mesures financières du partenariat fiscal	263 848,3	263 848,3
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	6 000,0	6 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 395,9	1 374,0
Soutien au regroupement municipal	706,0	3 199,4
Autres crédits de transfert	4 286,0	6 361,3
Total du programme 3	588 962,1	594 208,5
<b>Programme 4 - Administration générale</b>		
Autres crédits de transfert	1 516,4	1 516,4
<b>Programme 5 - Développement des régions et ruralité</b>		
Communautés rurales branchées	1 500,0	1 080,0
Économie sociale	1 650,0	1 650,0
Fonds conjoncturel de développement	2 984,0	2 984,0
Politique nationale de la ruralité	41 053,5	41 057,6
Réseaux de sentiers de véhicules hors route	1 275,0	2 500,0
Soutien aux territoires en difficulté	10 000,0	12 000,0
Villages branchés du Québec	6 335,6	5 464,8
Autres crédits de transfert	-	290,0
Total du programme 5	64 798,1	67 026,4

## Crédits de transfert (suite)

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 7 - Habitation</b>		
Aide à l'amélioration de l'habitat	49 853,2	38 125,9
Aide au logement social, communautaire et abordable	392 209,1	378 263,4
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	665,0	665,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	30 296,2	30 836,6
Total du programme 7	473 023,5	447 890,9
<b>Total du portefeuille</b>	<b>1 738 889,7</b>	<b>1 697 510,7</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	9 608,5	8 953,2
Entreprises et organismes d'État	30 296,2	30 836,6
Institutions d'enseignement	15 813,6	17 463,5
Municipalités	1 185 135,6	1 163 354,8
Organismes à but non lucratif	317 644,1	310 195,2
Personnes	180 391,7	166 707,4
<b>Total du portefeuille</b>	<b>1 738 889,7</b>	<b>1 697 510,7</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	21 712,2	21 381,6
Fonctionnement	4 442,0	5 558,0
Capital	436 933,4	392 177,3
Intérêt	304 629,9	308 108,9
Support	971 172,2	970 284,9
<b>Total du portefeuille</b>	<b>1 738 889,7</b>	<b>1 697 510,7</b>



# Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :	Plus :	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
<b>(000 \$)</b>					
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	425 304,0	14 595,3	47 250,7	<b>457 959,4</b>	449 226,8
2. Organismes d'État	642 923,9	372,8	380 370,8	<b>1 022 921,9</b>	317 921,9
	<u>1 068 227,9</u>	<u>14 968,1</u>	<u>427 621,5</u>	<b>1 480 881,3</b>	767 148,7
Moins : Crédits permanents				<u>9,6</u>	9,6
<b>Crédits à voter</b>				<b>1 480 871,7</b>	767 139,1

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	120 179,9	120 965,7
Fonctionnement	69 004,7	67 607,6
Transfert	879 043,3	531 758,1
<b>Total</b>	<b>1 068 227,9</b>	720 331,4
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	47 121,5	60 488,4
Prêts, placements, avances et autres	380 500,0	500,0
<b>Total</b>	<b>427 621,5</b>	60 988,4
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	1 907	1 967
<b>Effectif total</b>	<b>1 907</b>	1 967

## Programme 1

### Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	271 793,0	-	-	-	271 793,0	248 225,2
2. Développement des entreprises de pêche et aquacoles	20 453,2	-	-	-	20 453,2	20 658,8
3. Institut de technologie agroalimentaire	17 932,8	-	-	-	17 932,8	18 296,3
4. Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale	50 992,0	-	-	-	50 992,0	51 209,1
5. Direction et services à la gestion	64 133,0	14 595,3	47 250,7	47 250,7	96 788,4	110 837,4
	425 304,0	14 595,3	47 250,7	47 250,7	457 959,4	449 226,8
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 5					9,6	9,6
<b>Crédit à voter*</b>					<b>457 949,8</b>	<b>449 217,2</b>

Ce programme vise à développer le potentiel et à améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	43 322,9	6 014,2	14 950,8	20 790,5	25 052,0	110 130,4	110 916,2
Fonctionnement	9 088,4	1 936,0	2 155,7	13 869,2	39 081,0	66 130,3	64 733,2
Transfert	219 381,7	12 503,0	826,3	16 332,3	-	249 043,3	226 758,1
	271 793,0	20 453,2	17 932,8	50 992,0	64 133,0	425 304,0	402 407,5
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	-	-	-	46 750,7	46 750,7	60 117,6
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	500,0	500,0	500,0
	-	-	-	-	47 250,7	47 250,7	60 617,6
<b>Effectif total (en ETC)</b>	684	114	271	487	207	1 763	1 824

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 500 000 \$, en excluant la partie « Transfert », et ce, déduction faite des virements en provenance des autres éléments du même programme, afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

## Programme 2 Organismes d'État

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. La Financière agricole du Québec*	630 000,0	-	380 000,0	<b>1 010 000,0</b>	305 000,0
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 991,3	327,8	350,0	<b>9 013,5</b>	9 013,5
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 932,6	45,0	20,8	<b>3 908,4</b>	3 908,4
	<u>642 923,9</u>	<u>372,8</u>	<u>380 370,8</u>	<b><u>1 022 921,9</u></b>	<u>317 921,9</u>
<b>Crédit à voter**</b>				<b>1 022 921,9</b>	317 921,9

Ce programme vise à favoriser une saine gestion des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et de préserver la vocation des sols arables.

\* Le budget d'investissements 2010-2011 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour couvrir l'excédent de dépenses sur les crédits imputables à l'exercice financier 2009-2010 afin de rembourser une partie du déficit cumulé de La Financière agricole du Québec au 31 mars 2010.

\*\* Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2010-2011	2009-2010
Rémunération	-	7 078,3	2 971,2	<b>10 049,5</b>	10 049,5
Fonctionnement	-	1 913,0	961,4	<b>2 874,4</b>	2 874,4
Transfert	630 000,0	-	-	<b>630 000,0</b>	305 000,0
	<u>630 000,0</u>	<u>8 991,3</u>	<u>3 932,6</u>	<b><u>642 923,9</u></b>	<u>317 923,9</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	-	350,0	20,8	<b>370,8</b>	370,8
Prêts, placements, avances et autres	380 000,0	-	-	<b>380 000,0</b>	-
	<u>380 000,0</u>	<u>350,0</u>	<u>20,8</u>	<b><u>380 370,8</u></b>	<u>370,8</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	100	44	<b>144</b>	143

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>410 708,7</b>	388 609,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>7 960,0</b>	7 960,0
Crédit au net	<b>402 748,7</b>	380 649,2

Ce crédit au net vise les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec, du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection et de la Direction générale des pêches et aquaculture commerciales.

- Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la cotisation annuelle des adhérents au programme.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 50 000 \$.

- Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis ainsi que des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale rattaché au Centre.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 400 000 \$ dans le cas du Laboratoire de pathologie animale, et d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 7 500 000 \$ dans le cas des autres activités du Centre.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 10 000 \$.

- Direction générale des pêches et aquaculture commerciales

Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus.

**Crédit au net (suite)**

	<b>2010-2011</b>	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
<b>Programme 2 - Organismes d'État</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>642 551,1</b>	317 551,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>770,0</b>	770,0
Crédit au net	<b>641 781,1</b>	316 781,1

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 700 000 \$.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 70 000 \$.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments</b>		
Aide à la recherche et au transfert technologique	17 201,7	16 710,3
Amélioration de la santé animale	15 132,3	15 132,3
Appui à la formation	1 923,3	1 886,8
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	12 503,0	12 503,0
Appui au développement en région	31 667,0	17 409,2
Appui au secteur de la transformation	14 495,1	8 095,1
Prime-Vert	33 101,4	33 101,4
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	120 844,5	119 845,0
Traçabilité des aliments	500,0	500,0
Autres crédits de transfert	1 675,0	1 575,0
<b>Total du programme 1</b>	<b>249 043,3</b>	<b>226 758,1</b>
<b>Programme 2 - Organismes d'État</b>		
La Financière agricole du Québec	630 000,0	305 000,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>879 043,3</b>	<b>531 758,1</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	796 953,0	449 910,9
Entreprises et organismes d'État	57 000,0	57 000,0
Institutions d'enseignement	4 081,0	4 285,0
Organismes à but non lucratif	21 009,3	20 562,2
<b>Total du portefeuille</b>	<b>879 043,3</b>	<b>531 758,1</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	44 796,7	44 796,7
Fonctionnement	12 500,0	12 500,0
Capital	17 226,9	17 226,9
Intérêt	150,6	150,6
Support	804 369,1	457 083,9
<b>Total du portefeuille</b>	<b>879 043,3</b>	<b>531 758,1</b>

# Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
<b>(000 \$)</b>						
1. Secrétariat du Conseil du trésor	89 158,1	-		189 462,0	<b>278 620,1</b>	220 428,7
2. Commission de la fonction publique	3 522,7	60,0		159,1	<b>3 621,8</b>	3 651,8
3. Régimes de retraite et d'assurances	338 359,1	-		-	<b>338 359,1</b>	338 025,5
4. Fonds de suppléance	281 657,8	-		675 100,0	<b>956 757,8</b>	549 338,7
	712 697,7	60,0		864 721,1	<b>1 577 358,8</b>	1 111 444,7
Moins : Crédits permanents					<b>333 950,9</b>	333 617,3
<b>Crédits à voter</b>					<b>1 243 407,9</b>	777 827,4

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>		
Rémunération	<b>367 248,2</b>	371 671,2
Fonctionnement	<b>316 225,3</b>	510 549,2
Affectation à un fonds spécial	<b>4 359,1</b>	6 484,8
Transfert	<b>24 865,1</b>	25 499,8
<b>Total</b>	<b>712 697,7</b>	914 205,0
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>259,1</b>	259,1
Prêts, placements, avances et autres	<b>864 462,0</b>	197 010,6
<b>Total</b>	<b>864 721,1</b>	197 269,7
<b>Effectif</b>		
<b>(en ETC)</b>		
Effectif des programmes	<b>406</b>	419
<b>Effectif total</b>	<b>406</b>	419

## Programme 1

### Secrétariat du Conseil du trésor

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Soutien au Conseil du trésor	49 884,9	-	100,0	<b>49 984,9</b>	52 193,7
2. Fonctions gouvernementales	35 820,2	-	-	<b>35 820,2</b>	41 690,6
3. Fonds dédiés aux sinistres	3 453,0	-	-	<b>3 453,0</b>	5 529,7
4. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes*	-	-	100,0	<b>100,0</b>	100,0
5. Provision pour passif environnemental**	-	-	189 262,0	<b>189 262,0</b>	120 914,7

Suite à la page 47

Ce programme regroupe les dépenses visant à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement sur la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, ainsi qu'en matière de gestion axée sur les résultats. On y retrouve également les dépenses liées aux fonctions gouvernementales sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor, notamment en matière de dotation et de recrutement. Ce programme pourvoit aussi au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées à la suite du verglas de janvier 1998 et des pluies diluviennes survenues en juillet 1996, ainsi qu'à des contributions du gouvernement à titre d'employeur.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

\*\* Les budgets d'investissements 2009-2010 et 2010-2011 incluent, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant additionnel à inscrire à la dette nette pour la révision de la provision pour le passif environnemental à l'égard de la réhabilitation des sites contaminés sous la responsabilité du gouvernement.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	31 330,6	19 214,9	-	-	-	50 545,5
Fonctionnement	17 492,2	16 605,3	-	-	-	34 097,5
Affectation à un fonds spécial	906,1	-	3 453,0	-	-	4 359,1
Transfert	156,0	-	-	-	-	156,0
	49 884,9	35 820,2	3 453,0	-	-	89 158,1
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	-	-	-	100,0	-	100,0
Prêts, placements, avances et autres	100,0	-	-	-	189 262,0	189 362,0
	100,0	-	-	100,0	189 262,0	189 462,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	368	1	-	-	-	369

## Programme 1 (suite)

### Secrétariat du Conseil du trésor

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Provision pour l'équité salariale*	-	-	-	-	-
	89 158,1	-	189 462,0	278 620,1	220 428,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>278 610,5</b>	<b>220 419,1</b>

\* En 2009-2010, une provision de 48 900 000 \$ est inscrite à cet élément au titre de dépense probable.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	50 545,5	-		50 545,5	55 936,8
Fonctionnement	34 097,5	-		34 097,5	36 736,4
Affectation à un fonds spécial	4 359,1	-		4 359,1	6 484,8
Transfert	156,0	-		156,0	156,0
	89 158,1	-		89 158,1	99 314,0
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	100,0	-		100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	189 362,0	-		189 362,0	121 014,7
	189 462,0	-		189 462,0	121 114,7
<b>Effectif total (en ETC)</b>	369	-		369	382

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Commission de la fonction publique

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Commission de la fonction publique	3 522,7	60,0	159,1	<b>3 621,8</b>	3 651,8
<b>Crédit à voter</b>				<b>3 621,8</b>	3 651,8

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission lui permettant de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la loi, de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis et d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	2 952,7		<b>2 952,7</b>	2 952,7
Fonctionnement	570,0		<b>570,0</b>	570,0
	<u>3 522,7</u>		<u><b>3 522,7</b></u>	<u>3 522,7</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	159,1		<b>159,1</b>	159,1
	<u>159,1</u>		<u><b>159,1</b></u>	<u>159,1</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>37</b>		<b>37</b>	37

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 3

### Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Régime de retraite des fonctionnaires	20 760,2	-	-	<b>20 760,2</b>	22 004,0
2. Régime de retraite de certains enseignants	21 360,3	-	-	<b>21 360,3</b>	21 995,0
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	174 923,8	-	-	<b>174 923,8</b>	174 141,9
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 429,8	-	-	<b>4 429,8</b>	4 429,8
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	10 038,8	-	-	<b>10 038,8</b>	9 700,3
6. Régime de retraite des juges	10 566,1	-	-	<b>10 566,1</b>	9 986,9

Suite à la page 50

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	20 760,2	-	174 923,8	1 081,0	10 038,8	10 566,1	217 369,9
Transfert	-	21 360,3	-	3 348,8	-	-	24 709,1
	20 760,2	21 360,3	174 923,8	4 429,8	10 038,8	10 566,1	242 079,0

## Programme 3 (suite) Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	15 999,8	-	-	15 999,8	15 758,8
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	80 280,3	-	-	80 280,3	80 008,8
	<u>338 359,1</u>	-	-	<u>338 359,1</u>	<u>338 025,5</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12)					
Élément 1				20 760,2	22 004,0
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1)					
Élément 2				21 360,3	21 995,0
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)					
Élément 3				174 923,8	174 141,9
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, c. 6)					
Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2)					
Élément 5				10 038,8	9 700,3
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)					
Élément 6				10 566,1	9 986,9
Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1)					
Élément 7				15 999,8	15 758,8
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)					
Élément 8				80 280,3	80 008,8
<b>Crédit à voter</b>				<u>4 417,8</u>	<u>4 417,8</u>

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
Rémunération	217 369,9	15 999,8	80 280,3	313 650,0	312 681,7
Transfert	24 709,1	-	-	24 709,1	25 343,8
	<u>242 079,0</u>	<u>15 999,8</u>	<u>80 280,3</u>	<u>338 359,1</u>	<u>338 025,5</u>

## Programme 4

### Fonds de suppléance

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	281 557,8	-	-	<b>281 557,8</b>	473 242,8
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	<b>100,0</b>	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier 2010-2011*	-	-	675 000,0	<b>675 000,0</b>	75 895,9
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des infrastructures*	-	-	100,0	<b>100,0</b>	100,0
	281 657,8	-	675 100,0	<b>956 757,8</b>	549 338,7
<b>Crédit à voter</b>				<b>956 757,8</b>	549 338,7

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

\* Le solde non utilisé de tout montant transféré à partir du présent crédit est remboursé et peut être utilisé à nouveau, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2010-2011	2009-2010
			3	4		
<b>(000 \$)</b>						
Rémunération	-	100,0	-	-	<b>100,0</b>	100,0
Fonctionnement	281 557,8	-	-	-	<b>281 557,8</b>	473 242,8
	281 557,8	100,0	-	-	<b>281 657,8</b>	473 342,8
<b>Budget d'investissements</b>						
Prêts, placements, avances et autres	-	-	675 000,0	100,0	<b>675 100,0</b>	75 995,9
	-	-	675 000,0	100,0	<b>675 100,0</b>	75 995,9

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor</b>		
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	2 204,0	3 641,7
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	906,1	955,1
Fonds relatif à la tempête de verglas	1 249,0	1 888,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>4 359,1</b>	<b>6 484,8</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	30,0	30,0
Capital	862,8	882,5
Intérêt	3 466,3	5 572,3
<b>Total du portefeuille</b>	<b>4 359,1</b>	<b>6 484,8</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor</b>		
Autres crédits de transfert	156,0	156,0
<b>Programme 3 - Régimes de retraite et d'assurances</b>		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 348,8	3 348,8
Régime de retraite de certains enseignants	21 360,3	21 995,0
Total du programme 3	24 709,1	25 343,8
<b>Total du portefeuille</b>	<b>24 865,1</b>	<b>25 499,8</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Établissements de santé et de services sociaux	1 781,8	1 781,8
Institutions d'enseignement	22 927,3	23 562,0
Organismes à but non lucratif	156,0	156,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>24 865,1</b>	<b>25 499,8</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	24 709,1	25 343,8
Support	156,0	156,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>24 865,1</b>	<b>25 499,8</b>



# Conseil exécutif

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :	Plus :	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
<b>(000 \$)</b>					
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	<b>748,9</b>	775,6
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	70 813,1	530,6	768,0	<b>71 050,5</b>	73 505,9
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	14 411,3	110,8	162,2	<b>14 462,7</b>	14 989,3
4. Affaires autochtones	212 577,1	53,2	28,8	<b>212 552,7</b>	205 852,6
5. Jeunesse	52 584,3	13,9	25,1	<b>52 595,5</b>	42 992,9
6. Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	7 425,9	42,1	662,0	<b>8 045,8</b>	8 338,8
	358 560,6	750,6	1 646,1	<b>359 456,1</b>	346 455,1
Moins : Crédits permanents				<b>1 085,9</b>	1 095,5
<b>Crédits à voter</b>				<b>358 370,2</b>	345 359,6

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>58 151,8</b>	59 299,3
Fonctionnement	<b>38 315,1</b>	39 988,5
Transfert	<b>261 193,7</b>	245 691,8
Créances douteuses et autres	<b>900,0</b>	580,0
<b>Total</b>	<b>358 560,6</b>	345 559,6
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>1 539,6</b>	1 539,6
Prêts, placements, avances et autres	<b>106,5</b>	106,5
<b>Total</b>	<b>1 646,1</b>	1 646,1
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>672</b>	688
<b>Effectif total</b>	<b>672</b>	688

## Programme 1

### Cabinet du lieutenant-gouverneur

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	<b>748,9</b>	775,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>748,9</b>	775,6

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	634,3		<b>634,3</b>	637,3
Fonctionnement	114,6		<b>114,6</b>	138,3
	748,9		<b>748,9</b>	775,6

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Cabinet du premier ministre	5 073,0	-	-	<b>5 073,0</b>	5 254,6
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	11 737,5	-	-	<b>11 737,5</b>	12 258,0
3. Direction générale de l'administration	18 535,1	530,6	768,0	<b>18 772,5</b>	19 425,8
4. Indemnités de l'exécutif	1 066,7	-	-	<b>1 066,7</b>	1 066,7
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	16 147,5	-	-	<b>16 147,5</b>	16 451,1

Suite à la page 58

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	3 855,6	9 712,3	9 638,5	1 066,7	15 888,9	40 162,0
Fonctionnement	772,9	1 610,2	8 896,6	-	258,6	11 538,3
Transfert	444,5	415,0	-	-	-	859,5
	5 073,0	11 737,5	18 535,1	1 066,7	16 147,5	52 559,8
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	-	-	761,5	-	-	761,5
Prêts, placements, avances et autres	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	768,0	-	-	768,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	109	79	-	233	421

**Programme 2 (suite)****Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif**

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales*	18 253,3	-	-	18 253,3	19 049,7
	<u>70 813,1</u>	<u>530,6</u>	<u>768,0</u>	<u>71 050,5</u>	<u>73 505,9</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 066,7	1 066,7
<b>Crédit à voter</b>				<b>69 974,2</b>	<b>72 429,6</b>

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles peut être remboursé à la présente provision avec le droit de l'utiliser à nouveau selon les conditions déterminées par le Conseil du trésor.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	40 162,0	-		40 162,0	40 782,9
Fonctionnement	11 538,3	18 253,3		29 791,6	31 341,8
Transfert	859,5	-		859,5	1 143,8
	<u>52 559,8</u>	<u>18 253,3</u>		<u>70 813,1</u>	<u>73 268,5</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	761,5	-		761,5	761,5
Prêts, placements, avances et autres	6,5	-		6,5	6,5
	<u>768,0</u>	<u>-</u>		<u>768,0</u>	<u>768,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	421	-		421	432

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 3

### Affaires intergouvernementales canadiennes

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques	554,6	10,2	15,0	559,4	731,5
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	6 302,0	100,6	147,2	6 348,6	6 441,3
3. Représentation du Québec au Canada	2 209,3	-	-	2 209,3	2 307,6
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	5 345,4	-	-	5 345,4	5 508,9
	14 411,3	110,8	162,2	14 462,7	14 989,3
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				-	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>14 462,7</b>	<b>14 979,7</b>

Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec avec le gouvernement fédéral, ainsi qu'avec les gouvernements des provinces et des territoires du Canada.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2010-2011	2009-2010
			3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	287,9	3 325,1	1 361,7	775,0	5 749,7	6 005,1
Fonctionnement	194,0	2 011,9	847,6	116,2	3 169,7	3 244,4
Transfert	72,7	965,0	-	4 454,2	5 491,9	5 688,4
	554,6	6 302,0	2 209,3	5 345,4	14 411,3	14 937,9
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	15,0	47,2	-	-	62,2	62,2
Prêts, placements, avances et autres	-	100,0	-	-	100,0	100,0
	15,0	147,2	-	-	162,2	162,2
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	50	26	13	89	91

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 4

### Affaires autochtones

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Secrétariat aux affaires autochtones	212 577,1	53,2	28,8	<b>212 552,7</b>	205 852,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>212 543,1</b>	205 843,0

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
(000 \$)				
Rémunération	3 578,3		<b>3 578,3</b>	3 578,3
Fonctionnement	2 035,0		<b>2 035,0</b>	2 035,0
Transfert	206 063,8		<b>206 063,8</b>	199 683,7
Créances douteuses et autres	900,0		<b>900,0</b>	580,0
	212 577,1		<b>212 577,1</b>	205 877,0
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	28,8		<b>28,8</b>	28,8
	28,8		<b>28,8</b>	28,8
<b>Effectif total (en ETC)</b>	41		<b>41</b>	41

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 5 Jeunesse

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Secrétariat à la jeunesse	51 832,8	13,9	9,1	<b>51 828,0</b>	42 225,4
2. Conseil permanent de la jeunesse	751,5	-	16,0	<b>767,5</b>	767,5
	<u>52 584,3</u>	<u>13,9</u>	<u>25,1</u>	<b><u>52 595,5</u></b>	<u>42 992,9</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>52 595,5</b>	42 992,9

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment par la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
<b>(000 \$)</b>				
Rémunération	1 597,2	543,4	<b>2 140,6</b>	2 140,6
Fonctionnement	1 507,1	208,1	<b>1 715,2</b>	1 715,2
Transfert	48 728,5	-	<b>48 728,5</b>	39 125,9
	<u>51 832,8</u>	<u>751,5</u>	<b><u>52 584,3</u></b>	<u>42 981,7</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	9,1	16,0	<b>25,1</b>	25,1
	<u>9,1</u>	<u>16,0</u>	<b><u>25,1</u></b>	<u>25,1</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>37</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 6

### Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Réforme des institutions démocratiques	962,6	-	-	<b>962,6</b>	1 067,5
2. Commission d'accès à l'information	5 907,4	42,1	662,0	<b>6 527,3</b>	6 715,4
3. Soutien à l'accès en information et protection des renseignements personnels	555,9	-	-	<b>555,9</b>	555,9
	7 425,9	42,1	662,0	<b>8 045,8</b>	8 338,8
<b>Crédit à voter</b>				<b>8 045,8</b>	8 338,8

Ce programme a pour objet d'améliorer la représentativité du Parlement et la vie démocratique au Québec, de promouvoir l'accès à l'information et de permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, à l'organisme chargé de protéger leurs droits relatifs à la protection des renseignements personnels.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
<b>(000 \$)</b>					
Rémunération	808,7	4 627,3	450,9	<b>5 886,9</b>	6 155,1
Fonctionnement	153,9	1 280,1	55,0	<b>1 489,0</b>	1 513,8
Transfert	-	-	50,0	<b>50,0</b>	50,0
	962,6	5 907,4	555,9	<b>7 425,9</b>	7 718,9
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	-	662,0	-	<b>662,0</b>	662,0
	-	662,0	-	<b>662,0</b>	662,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	10	68	7	<b>85</b>	87

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif</b>		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	175,0	175,0
Autres crédits de transfert	684,5	968,8
Total du programme 2	859,5	1 143,8
<b>Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes</b>		
Activités de coopération intergouvernementale	475,0	492,2
Centre de la francophonie des Amériques	2 146,1	2 223,9
Organismes francophones hors-Québec	1 833,1	1 899,6
Soutien à la recherche	965,0	1 000,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 3	5 491,9	5 688,4
<b>Programme 4 - Affaires autochtones</b>		
Entente avec la nation crie	106 116,6	99 608,2
Entente avec les inuits (Sanarrutik)	19 440,0	18 782,6
Entente avec les Naskapis	950,0	-
Financement global de l'Administration régionale Kativik	46 002,7	44 582,7
Financement global des villages nordiques	12 934,9	12 654,4
Fonds de développement pour les autochtones	6 746,7	7 367,0
Fonds d'initiatives autochtones	12 450,2	15 766,1
Organismes autochtones	1 350,0	850,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 4	206 063,8	199 683,7
<b>Programme 5 - Jeunesse</b>		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	48 728,5	39 125,9
<b>Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information</b>		
Soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50,0	50,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>261 193,7</b>	<b>245 691,8</b>

## Crédits de transfert (suite)

### Ventilation par bénéficiaires

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	490,1	295,5
Entreprises et organismes d'État	2 146,1	2 417,9
Établissements de santé et de services sociaux	177,7	-
Institutions d'enseignement	756,1	1 186,4
Municipalités	74 884,3	65 417,6
Organismes à but non lucratif	182 736,4	176 374,4
Personnes	3,0	-
<b>Total du portefeuille</b>	<b>261 193,7</b>	<b>245 691,8</b>

---

### Ventilation par catégories de dépenses

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	2 146,1	2 223,9
Capital	8 007,0	10 292,7
Intérêt	5 101,8	5 938,1
Support	245 938,8	227 237,1
<b>Total du portefeuille</b>	<b>261 193,7</b>	<b>245 691,8</b>

---

# Culture, Communications et Condition féminine

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :	Plus :	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
<b>(000 \$)</b>					
1. Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	46 466,4	2 429,6	91 554,8	<b>135 591,6</b>	111 949,1
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	579 474,9	-	-	<b>579 474,9</b>	581 530,7
3. Charte de la langue française	27 937,7	235,0	204,0	<b>27 906,7</b>	30 021,4
4. Condition féminine	12 192,4	8,0	35,0	<b>12 219,4</b>	12 219,4
	666 071,4	2 672,6	91 793,8	<b>755 192,6</b>	735 720,6
Moins : Crédits permanents				<b>9,6</b>	9,6
<b>Crédits à voter</b>				<b>755 183,0</b>	735 711,0

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>51 284,8</b>	52 858,0
Fonctionnement	<b>27 819,3</b>	28 758,3
Transfert	<b>586 570,8</b>	588 626,6
Créances douteuses et autres	<b>396,5</b>	396,5
<b>Total</b>	<b>666 071,4</b>	670 639,4
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>91 793,8</b>	67 753,8
<b>Total</b>	<b>91 793,8</b>	67 753,8
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>734</b>	750
<b>Effectif total</b>	<b>734</b>	750

**Programme 1**
**Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec**

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Gestion interne et soutien	43 430,9	2 389,6	91 519,0	132 560,3	108 954,7
2. Centre de conservation du Québec	2 434,7	40,0	35,8	2 430,5	2 418,5
3. Commission des biens culturels du Québec	600,8	-	-	600,8	575,9
	<u>46 466,4</u>	<u>2 429,6</u>	<u>91 554,8</u>	<u>135 591,6</u>	<u>111 949,1</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<u>135 582,0</u>	<u>111 939,5</u>

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2010-2011	2009-2010
Rémunération	27 247,6	1 584,2	390,4	29 222,2	30 251,3
Fonctionnement	16 183,3	850,5	210,4	17 244,2	16 697,6
	<u>43 430,9</u>	<u>2 434,7</u>	<u>600,8</u>	<u>46 466,4</u>	<u>46 948,9</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	91 519,0	35,8	-	91 554,8	67 429,8
	<u>91 519,0</u>	<u>35,8</u>	<u>-</u>	<u>91 554,8</u>	<u>67 429,8</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>342</b>	<b>30</b>	<b>5</b>	<b>377</b>	<b>384</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Action culturelle et communications	163 680,0	-	-	<b>163 680,0</b>	162 823,6
2. Musées nationaux	70 430,4	-	-	<b>70 430,4</b>	69 971,1
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	21 605,4	-	-	<b>21 605,4</b>	20 534,6
4. Société de développement des entreprises culturelles	62 159,2	-	-	<b>62 159,2</b>	62 043,3
5. Société de télédiffusion du Québec	65 683,4	-	-	<b>65 683,4</b>	65 473,5
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	86 775,9	-	-	<b>86 775,9</b>	91 775,9

Suite à la page **68**

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
	(000 \$)						
Transfert	163 680,0	70 430,4	21 605,4	61 762,7	65 683,4	86 775,9	469 937,8
Créances douteuses et autres	-	-	-	396,5	-	-	396,5
	163 680,0	70 430,4	21 605,4	62 159,2	65 683,4	86 775,9	470 334,3

**Programme 2 (suite)**

**Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État**

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	81 456,5	-	-	<b>81 456,5</b>	81 393,2
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	27 684,1	-	-	<b>27 684,1</b>	27 515,5
	<u>579 474,9</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<b><u>579 474,9</u></b>	<u>581 530,7</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>579 474,9</b>	581 530,7

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Transfert	469 937,8	81 456,5	27 684,1	<b>579 078,4</b>	581 134,2
Créances douteuses et autres	396,5	-	-	<b>396,5</b>	396,5
	<u>470 334,3</u>	<u>81 456,5</u>	<u>27 684,1</u>	<b><u>579 474,9</u></b>	<u>581 530,7</u>

## Programme 3

### Charte de la langue française

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Coordination de la politique linguistique	1 339,3	6,0	5,0	<b>1 338,3</b>	1 618,3
2. Office québécois de la langue française	23 519,6	215,0	190,0	<b>23 494,6</b>	24 609,3
3. Conseil supérieur de la langue française	1 538,8	14,0	9,0	<b>1 533,8</b>	1 533,8
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	1 540,0	-	-	<b>1 540,0</b>	2 260,0
	27 937,7	235,0	204,0	<b>27 906,7</b>	30 021,4
<b>Crédit à voter</b>				<b>27 906,7</b>	30 021,4

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2010-2011	2009-2010
			3	4		
<b>(000 \$)</b>						
Rémunération	832,0	15 500,0	950,5	-	<b>17 282,5</b>	17 826,6
Fonctionnement	208,7	4 540,8	573,3	1 540,0	<b>6 862,8</b>	8 348,4
Transfert	298,6	3 478,8	15,0	-	<b>3 792,4</b>	3 792,4
	1 339,3	23 519,6	1 538,8	1 540,0	<b>27 937,7</b>	29 967,4
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	5,0	190,0	9,0	-	<b>204,0</b>	289,0
	5,0	190,0	9,0	-	<b>204,0</b>	289,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	9	251	16	-	<b>276</b>	284

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 4 Condition féminine

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Conseil du statut de la femme	4 458,2	3,0	25,0	<b>4 480,2</b>	4 480,2
2. Secrétariat à la condition féminine	7 734,2	5,0	10,0	<b>7 739,2</b>	7 739,2
	<u>12 192,4</u>	<u>8,0</u>	<u>35,0</u>	<b><u>12 219,4</u></b>	<u>12 219,4</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>12 219,4</b>	12 219,4

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
<b>(000 \$)</b>				
Rémunération	3 360,1	1 420,0	<b>4 780,1</b>	4 780,1
Fonctionnement	1 098,1	2 614,2	<b>3 712,3</b>	3 712,3
Transfert	-	3 700,0	<b>3 700,0</b>	3 700,0
	<u>4 458,2</u>	<u>7 734,2</u>	<b><u>12 192,4</u></b>	<u>12 192,4</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	25,0	10,0	<b>35,0</b>	35,0
	<u>25,0</u>	<u>10,0</u>	<b><u>35,0</u></b>	<u>35,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>62</b>	<b>19</b>	<b>81</b>	<b>82</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État</b>		
Aide au fonctionnement	45 362,0	45 362,0
Aide aux immobilisations	82 303,2	80 696,8
Aide aux initiatives de partenariat	15 066,2	15 066,2
Aide aux projets	15 196,9	15 946,9
Autres interventions particulières en culture et en communications	5 751,7	5 751,7
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	80 452,2	80 388,9
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004,3	1 004,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	6 028,7	6 028,7
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	80 747,2	85 747,2
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	27 684,1	27 515,5
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 605,6	10 576,3
Musée de la Civilisation	25 524,0	25 293,3
Musée des beaux-arts de Montréal	18 547,9	18 481,7
Musée national des beaux-arts du Québec	15 752,9	15 619,8
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	6 944,0	6 828,1
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	54 818,7	54 818,7
Société de la Place des Arts de Montréal	15 163,2	14 556,9
Société de télédiffusion du Québec	65 683,4	65 473,5
Société du Grand Théâtre de Québec	6 442,2	5 977,7
Total du programme 2	<b>579 078,4</b>	581 134,2
<b>Programme 3 - Charte de la langue française</b>		
Promotion et diffusion de la langue française	777,4	777,4
Réussir ensemble en français	3 000,0	3 000,0
Autres crédits de transfert	15,0	15,0
Total du programme 3	<b>3 792,4</b>	3 792,4
<b>Programme 4 - Condition féminine</b>		
Égalité entre les femmes et les hommes	2 100,0	2 100,0
Programme « À égalité pour décider »	1 000,0	1 000,0
Tables de concertation en matière de condition féminine	360,0	360,0
Autres crédits de transfert	240,0	240,0
Total du programme 4	<b>3 700,0</b>	3 700,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>586 570,8</b>	588 626,6

## Crédits de transfert (suite)

### Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	49 891,5	49 891,5
Entreprises et organismes d'État	260 280,3	258 258,7
Institutions d'enseignement	2 161,8	2 161,8
Municipalités	62 963,2	63 882,0
Organismes à but non lucratif	197 784,4	200 943,0
Personnes	13 489,6	13 489,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>586 570,8</b>	<b>588 626,6</b>

### Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	123 049,1	122 518,7
Fonctionnement	70 073,7	69 842,2
Capital	96 221,8	90 296,3
Intérêt	56 545,6	59 538,8
Support	240 680,6	246 430,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>586 570,8</b>	<b>588 626,6</b>

# Développement durable, Environnement et Parcs

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Protection de l'environnement et gestion des parcs	198 411,8	11 431,8	36 917,2	<b>223 897,2</b>	229 040,9
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 450,6	28,9	50,0	<b>5 471,7</b>	5 554,0
	203 862,4	11 460,7	36 967,2	<b>229 368,9</b>	234 594,9
Moins : Crédits permanents				<b>34,6</b>	34,6
<b>Crédits à voter</b>				<b>229 334,3</b>	234 560,3

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>93 678,3</b>	103 028,1
Fonctionnement	<b>61 083,2</b>	59 521,2
Transfert	<b>49 075,9</b>	47 513,5
Créances douteuses et autres	<b>25,0</b>	25,0
<b>Total</b>	<b>203 862,4</b>	210 087,8
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>36 967,2</b>	35 417,2
<b>Total</b>	<b>36 967,2</b>	35 417,2
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>1 783</b>	1 783
<b>Effectif total</b>	<b>1 783</b>	1 783

## Programme 1 Protection de l'environnement et gestion des parcs

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Politiques environnementales	22 918,5	-	1 687,5	<b>24 606,0</b>	25 875,0
2. Développement durable, gestion des parcs, évaluations et suivi de l'environnement	63 206,0	-	12 323,6	<b>75 529,6</b>	74 638,3
3. Analyse et expertise régionales	23 921,9	-	3 698,9	<b>27 620,8</b>	32 875,3
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	17 665,3	-	1 263,0	<b>18 928,3</b>	18 928,3
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	4 569,3	-	725,0	<b>5 294,3</b>	5 294,3
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	10 943,7	-	13 676,7	<b>24 620,4</b>	23 608,7

Suite à la page **75**

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources. Il permet également d'assumer la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques récréatives dans la perspective de développement durable.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	10 712,3	12 291,7	12 720,1	16 226,0	4 292,6	8 304,1	64 546,8
Fonctionnement	1 936,1	22 905,8	693,0	1 439,3	276,7	2 594,6	29 845,5
Transfert	10 270,1	28 008,5	10 508,8	-	-	45,0	48 832,4
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-	-
	<u>22 918,5</u>	<u>63 206,0</u>	<u>23 921,9</u>	<u>17 665,3</u>	<u>4 569,3</u>	<u>10 943,7</u>	<u>143 224,7</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	1 687,5	12 323,6	3 698,9	1 263,0	725,0	13 676,7	33 374,7
	<u>1 687,5</u>	<u>12 323,6</u>	<u>3 698,9</u>	<u>1 263,0</u>	<u>725,0</u>	<u>13 676,7</u>	<u>33 374,7</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>222</b>	<b>245</b>	<b>301</b>	<b>395</b>	<b>105</b>	<b>217</b>	<b>1 485</b>

## Programme 1 (suite)

### Protection de l'environnement et gestion des parcs

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
				(000 \$)		
7. Direction	7 743,9	-		155,3	7 899,2	7 887,5
8. Services à la gestion	47 443,2	11 431,8		3 387,2	39 398,6	39 933,5
	198 411,8	11 431,8		36 917,2	223 897,2	229 040,9
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 7					9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 8					25,0	25,0
<b>Crédit à voter*</b>					<b>223 862,6</b>	<b>229 006,3</b>

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	64 546,8	6 125,0	18 844,1	89 515,9	98 708,1
Fonctionnement	29 845,5	1 388,9	28 560,6	59 795,0	58 298,9
Transfert	48 832,4	230,0	13,5	49 075,9	47 513,5
Créances douteuses et autres	-	-	25,0	25,0	25,0
	143 224,7	7 743,9	47 443,2	198 411,8	204 545,5
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	33 374,7	155,3	3 387,2	36 917,2	35 367,2
	33 374,7	155,3	3 387,2	36 917,2	35 367,2
<b>Effectif total (en ETC)</b>	1 485	86	148	1 719	1 719

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits des éléments 5 et 6 peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à l'élément 5, en excluant la partie « Investissements », et de 600 000 \$ à l'élément 6, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements », afin de donner suite à deux ententes de gestion intervenues entre la ministre responsable et le Conseil du trésor.

## Programme 2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 450,6	28,9	50,0	<b>5 471,7</b>	5 554,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>5 471,7</b>	5 554,0

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	4 162,4		<b>4 162,4</b>	4 320,0
Fonctionnement	1 288,2		<b>1 288,2</b>	1 222,3
	<u>5 450,6</u>		<b>5 450,6</b>	5 542,3
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	50,0		<b>50,0</b>	50,0
	<u>50,0</u>		<b>50,0</b>	50,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	64		<b>64</b>	64

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>186 980,0</b>	193 673,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>3 750,0</b>	3 750,0
Crédit au net	<b>183 230,0</b>	189 923,7

Ce crédit au net vise des activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Protection de l'environnement et gestion des parcs.

### - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 350 000 \$.

### - Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise hydrique du Québec dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion, à la régularisation des barrages publics et à la gestion des données hydrométriques.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise hydrique du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 000 000 \$.

### - Protection de l'environnement et gestion des parcs

Ce crédit au net concerne les activités réalisées par le Ministère dans le cadre de sa mission, qui est notamment d'assurer la protection de l'environnement et des écosystèmes naturels. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification d'activités et/ou de projets menant à la délivrance d'approbation, d'autorisation et d'accréditation ainsi qu'à la perception de droits découlant des lois et règlements dont l'application relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (excluant les revenus associés aux crédits au net votés pour le CEAEQ et le CEHQ, de même que les revenus perçus en application d'un arrêté ministériel pris en vertu de l'article 31.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement).

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus concernés donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 400 000 \$.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs</b>		
Assainissement de l'air	1 759,4	1 759,4
Parcs en milieu nordique	600,0	600,0
Programme ClimatSol	2 000,0	2 000,0
Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines	1 550,0	1 550,0
Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé	1 680,0	1 730,0
Programme de recherche sur la connaissance des eaux souterraines et leur gestion durable	400,0	400,0
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	8 508,8	9 225,9
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	380,0	380,0
Programme partenaires pour la nature	2 870,0	2 280,0
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Société des établissements de plein air du Québec	10 662,0	9 362,0
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	11 329,4	10 890,1
Soutien à la lutte contre les algues bleu-vert	1 000,0	1 000,0
Soutien aux organismes de bassin versant	4 719,5	4 719,5
Autres crédits de transfert	1 316,8	1 316,6
Total du programme 1	49 075,9	47 513,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>49 075,9</b>	<b>47 513,5</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	11 062,0	9 762,0
Institutions d'enseignement	1 550,0	1 550,0
Municipalités	15 268,2	15 395,3
Organismes à but non lucratif	21 195,7	20 806,2
<b>Total du portefeuille</b>	<b>49 075,9</b>	<b>47 513,5</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Capital	19 712,2	18 877,3
Intérêt	9 612,8	7 179,8
Support	19 750,9	21 456,4
<b>Total du portefeuille</b>	<b>49 075,9</b>	<b>47 513,5</b>



**Programme 1**
**Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation**

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Direction et services à la gestion	35 504,6	2 550,1	3 005,0	<b>35 959,5</b>	35 959,5
2. Développement des politiques et aide à l'entrepreneuriat	25 338,1	-	-	<b>25 338,1</b>	24 038,1
3. Développement des secteurs industriels	22 563,9	-	-	<b>22 563,9</b>	18 854,9
4. Développement des marchés	22 093,6	-	-	<b>22 093,6</b>	16 493,6
5. Développement économique en région et services aux entreprises	145 987,6	-	3 986,3	<b>149 973,9</b>	154 843,1
6. Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	158 942,3	-	-	<b>158 942,3</b>	163 328,1

Suite à la page 81

Ce programme vise à susciter et soutenir le développement économique et régional ainsi que la recherche dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique et de développement durable. Plus précisément, ce programme procure le financement pour favoriser le développement et la compétitivité des entreprises, intensifier le développement de la recherche, le transfert et la valorisation des résultats de recherche et le renouvellement de la base entrepreneuriale et pour appuyer la diversification et la consolidation des régions de même que l'ouverture et la conquête des marchés par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs économiques et scientifiques.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
	(000 \$)						
Rémunération	15 243,4	7 657,7	7 472,8	4 661,1	14 285,9	6 507,2	55 828,1
Fonctionnement	19 141,1	4 212,4	1 131,1	5 556,8	2 827,2	912,2	33 780,8
Transfert	1 120,1	13 468,0	13 960,0	11 875,7	127 720,6	151 522,9	319 667,3
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	1 153,9	-	1 153,9
	<u>35 504,6</u>	<u>25 338,1</u>	<u>22 563,9</u>	<u>22 093,6</u>	<u>145 987,6</u>	<u>158 942,3</u>	<u>410 430,1</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	3 000,0	-	-	-	-	-	3 000,0
Prêts, placements, avances et autres	5,0	-	-	-	3 986,3	-	3 991,3
	<u>3 005,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 986,3</u>	<u>-</u>	<u>6 991,3</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	154	117	118	77	223	119	808

## Programme 1 (suite)

### Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
7. Investissement Québec	377 098,0	-	-	-	<b>377 098,0</b>	204 458,0
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE*	20 230,0	-	-	-	<b>20 230,0</b>	36 345,0
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements*	65 000,0	-	-	-	<b>65 000,0</b>	65 000,0
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional*	100,0	-	-	-	<b>100,0</b>	100,0
	872 858,1	2 550,1	6 991,3		<b>877 299,3</b>	719 420,3
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1					<b>9,6</b>	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 5					<b>1 153,9</b>	3 365,8
<b>Crédit à voter</b>					<b>876 135,8</b>	716 044,9

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	Éléments				2010-2011	2009-2010
		7	8	9	10		
(000 \$)							
Rémunération	55 828,1	-	-	-	-	<b>55 828,1</b>	55 978,1
Fonctionnement	33 780,8	-	-	-	-	<b>33 780,8</b>	33 030,8
Transfert	319 667,3	60 603,0	20 230,0	44 000,0	100,0	<b>444 600,3</b>	454 435,5
Créances douteuses et autres	1 153,9	316 495,0	-	21 000,0	-	<b>338 648,9</b>	164 161,8
	410 430,1	377 098,0	20 230,0	65 000,0	100,0	<b>872 858,1</b>	707 606,2
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	3 000,0	-	-	-	-	<b>3 000,0</b>	3 000,0
Prêts, placements, avances et autres	3 991,3	-	-	-	-	<b>3 991,3</b>	11 364,2
	6 991,3	-	-	-	-	<b>6 991,3</b>	14 364,2
<b>Effectif total (en ETC)</b>	808	-	-	-	-	<b>808</b>	836

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert », « Créances douteuses et autres » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2 Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Fonds de recherche en santé du Québec	74 484,8	-	-	-	<b>74 484,8</b>	82 475,4
2. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 048,8	-	-	-	<b>43 048,8</b>	49 833,5
3. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 462,5	-	-	-	<b>35 462,5</b>	55 819,7
4. Centre de recherche industrielle du Québec	16 925,0	-	-	-	<b>16 925,0</b>	17 250,0
5. Conseil de la science et de la technologie	1 624,5	-	-	-	<b>1 624,5</b>	1 955,5
	<u>171 545,6</u>	-	-	-	<b>171 545,6</b>	<u>207 334,1</u>
<b>Crédit à voter</b>					<b>171 545,6</b>	207 334,1

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Conseil de la science et de la technologie et au Centre de recherche industrielle du Québec pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			2010-2011	2009-2010
			3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	-	-	-	-	1 114,5	<b>1 114,5</b>	1 114,5
Fonctionnement	-	-	-	-	510,0	<b>510,0</b>	841,0
Transfert	74 484,8	43 048,8	35 462,5	16 925,0	-	<b>169 921,1</b>	205 378,6
	<u>74 484,8</u>	<u>43 048,8</u>	<u>35 462,5</u>	<u>16 925,0</u>	<u>1 624,5</u>	<b>171 545,6</b>	<u>207 334,1</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	-	-	-	18	<b>18</b>	18

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation</b>		
Aide aux entreprises et démonstration des technologies vertes	32 837,1	29 042,8
Appui aux projets stratégiques d'investissement	44 000,0	42 000,0
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	20 230,0	36 345,0
Investissement Québec - aide à certains projets industriels d'intérêt économique	60 603,0	66 662,0
Mesures de soutien à la recherche - autres	99 706,6	88 790,0
NovaScience	6 397,8	4 496,5
Soutien à la valorisation des résultats de la recherche	37 476,2	53 179,9
Soutien à l'entrepreneuriat	18 320,3	17 020,3
Soutien à l'investissement et au développement des créneaux d'excellence	55 942,7	48 617,7
Soutien aux centres locaux de développement	54 777,6	54 080,0
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles	12 602,0	12 602,0
Autres crédits de transfert	1 707,0	1 599,3
<b>Total du programme 1</b>	<b>444 600,3</b>	<b>454 435,5</b>
<b>Programme 2 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation</b>		
Centre de recherche industrielle du Québec	16 925,0	17 250,0
Fonds de la recherche en santé du Québec	74 484,8	82 475,4
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	35 462,5	55 819,7
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	43 048,8	49 833,5
<b>Total du programme 2</b>	<b>169 921,1</b>	<b>205 378,6</b>
<b>Total du portefeuille</b>	<b>614 521,4</b>	<b>659 814,1</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	206 316,7	204 998,9
Entreprises et organismes d'État	25 998,3	26 780,8
Établissements de santé et de services sociaux	30 995,3	35 017,5
Institutions d'enseignement	90 679,6	91 553,0
Municipalités	12 799,1	18 285,0
Organismes à but non lucratif	200 024,5	218 640,7
Personnes	47 707,9	64 538,2
<b>Total du portefeuille</b>	<b>614 521,4</b>	<b>659 814,1</b>

## Crédits de transfert (suite)

### Ventilation par catégories de dépenses

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	13 099,3	13 295,6
Fonctionnement	12 899,0	13 485,2
Capital	29 951,4	17 105,0
Intérêt	7 506,6	6 251,5
Support	551 065,1	609 676,8
<b>Total du portefeuille</b>	<b>614 521,4</b>	<b>659 814,1</b>

---

# Éducation, Loisir et Sport

Programmes	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
	2010-2011				
<b>(000 \$)</b>					
1. Administration et consultation	159 555,2	17 373,5	14 765,5	<b>156 947,2</b>	158 931,2
2. Formation en tourisme et hôtellerie	23 749,0	-	-	<b>23 749,0</b>	23 427,1
3. Aide financière aux études	531 932,0	5 218,3	140 941,3	<b>667 655,0</b>	666 661,5
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	8 451 863,8	-	-	<b>8 451 863,8</b>	11 616 095,1
5. Enseignement supérieur	4 757 066,9	-	-	<b>4 757 066,9</b>	5 632 074,6
6. Développement du loisir et du sport	63 545,3	-	-	<b>63 545,3</b>	65 295,3
7. Régimes de retraite	817 335,5	-	-	<b>817 335,5</b>	808 367,0
	<u>14 805 047,7</u>	<u>22 591,8</u>	<u>155 706,8</u>	<b><u>14 938 162,7</u></b>	<u>18 970 851,8</u>
Moins : Crédits permanents				<b>823 345,1</b>	814 376,6
<b>Crédits à voter</b>				<b><u>14 114 817,6</u></b>	<u>18 156 475,2</u>

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>		
Rémunération	<b>101 466,0</b>	99 578,6
Fonctionnement	<b>81 073,3</b>	82 042,2
Transfert	<b>14 616 508,4</b>	14 340 010,0
Créances douteuses et autres	<b>6 000,0</b>	6 000,0
<b>Total</b>	<b><u>14 805 047,7</u></b>	<u>14 527 630,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>17 106,8</b>	18 561,8
Prêts, placements, avances et autres	<b>138 600,0</b>	4 446 000,0
<b>Total</b>	<b><u>155 706,8</u></b>	<u>4 464 561,8</u>
<b>Effectif (en ETC)</b>		
Effectif des programmes	<b>1 332</b>	1 395
<b>Effectif total</b>	<b><u>1 332</u></b>	<u>1 395</u>

## Programme 1 Administration et consultation

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Direction	11 699,0	55,4	74,5	11 718,1	11 591,7
2. Information, communication et administration	79 473,1	16 726,8	13 855,0	76 601,3	78 827,0
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	37 464,6	367,2	363,0	37 460,4	36 771,3
4. Administration de l'enseignement supérieur	10 961,2	61,3	58,0	10 957,9	10 883,2
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	9 258,3	70,6	75,0	9 262,7	9 482,0
6. Conseil supérieur de l'éducation	2 793,1	21,5	20,0	2 791,6	2 776,7

Suite à la page 87

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	6 275,8	30 920,4	27 421,0	8 487,5	6 959,9	2 213,2	82 277,8
Fonctionnement	2 459,3	48 552,7	10 043,6	2 473,7	2 298,4	579,9	66 407,6
Transfert	2 963,9	-	-	-	-	-	2 963,9
	11 699,0	79 473,1	37 464,6	10 961,2	9 258,3	2 793,1	151 649,3
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	74,5	13 855,0	363,0	58,0	75,0	20,0	14 445,5
	74,5	13 855,0	363,0	58,0	75,0	20,0	14 445,5
<b>Effectif total (en ETC)</b>	64	312	429	147	109	29	1 090

## Programme 1 (suite)

### Administration et consultation

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 529,5	20,0	20,0	<b>2 529,5</b>	2 596,0
8. Administration du loisir et du sport	5 376,4	50,7	300,0	<b>5 625,7</b>	6 003,3
	<u>159 555,2</u>	<u>17 373,5</u>	<u>14 765,5</u>	<b>156 947,2</b>	158 931,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				<b>9,6</b>	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>156 937,6</b>	158 921,6

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	82 277,8	1 920,9	3 187,6	<b>87 386,3</b>	85 689,1
Fonctionnement	66 407,6	608,6	1 988,8	<b>69 005,0</b>	69 541,8
Transfert	2 963,9	-	200,0	<b>3 163,9</b>	3 163,9
	<u>151 649,3</u>	<u>2 529,5</u>	<u>5 376,4</u>	<b>159 555,2</b>	158 394,8
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	14 445,5	20,0	300,0	<b>14 765,5</b>	16 578,3
	<u>14 445,5</u>	<u>20,0</u>	<u>300,0</u>	<b>14 765,5</b>	16 578,3
<b>Effectif total (en ETC)</b>	1 090	24	56	<b>1 170</b>	1 219

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Formation en tourisme et hôtellerie

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	23 749,0	-	-	<b>23 749,0</b>	23 427,1
<b>Crédit à voter</b>				<b>23 749,0</b>	23 427,1

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		<b>(000 \$)</b>		
Transfert	23 749,0		<b>23 749,0</b>	23 427,1
	23 749,0		<b>23 749,0</b>	23 427,1



## Programme 4

### Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Commissions scolaires*	6 764 725,4	-	-	<b>6 764 725,4</b>	9 960 582,4
2. Commissions scolaires à statut particulier	260 802,6	-	-	<b>260 802,6</b>	247 726,2
3. Service de la dette des commissions scolaires	602 022,9	-	-	<b>602 022,9</b>	593 368,7
4. Enseignement privé	473 618,0	-	-	<b>473 618,0</b>	465 527,9
5. Soutien à des partenaires en éducation	53 464,0	-	-	<b>53 464,0</b>	51 236,7

Suite à la page 91

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

\* Le budget d'investissements 2009-2010 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », les crédits requis conformément à la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en oeuvre de la réforme comptable (2009, c. 38) afin de pourvoir à des dépenses d'organismes du réseau de l'éducation inscrites à la dette nette au 1er avril 2008 à la suite de la réforme comptable. Cette somme sert à l'inscription de provisions qui seront versées selon les modalités déterminées par le ministre des Finances et la présidente du Conseil du trésor.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
(000 \$)						
Transfert	6 764 725,4	260 802,6	602 022,9	473 618,0	53 464,0	8 154 632,9
	6 764 725,4	260 802,6	602 022,9	473 618,0	53 464,0	8 154 632,9
<b>Budget d'investissements</b>						
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

## Programme 4 (suite)

### Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Aide au transport scolaire	297 230,9	-	-	297 230,9	297 653,2
	8 451 863,8	-	-	8 451 863,8	11 616 095,1
<b>Crédit à voter</b>				<b>8 451 863,8</b>	11 616 095,1

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Transfert	8 154 632,9	297 230,9		8 451 863,8	8 267 095,1
	8 154 632,9	297 230,9		8 451 863,8	8 267 095,1

### Budget d'investissements

Prêts, placements, avances et autres	-	-		-	3 349 000,0
	-	-		-	3 349 000,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 de ce programme peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément.

## Programme 5

### Enseignement supérieur

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Cégeps*	1 572 583,4	-	-	<b>1 572 583,4</b>	2 375 633,7
2. Universités*	2 535 817,5	-	-	<b>2 535 817,5</b>	2 598 861,6
3. Enseignement privé au collégial	107 208,0	-	-	<b>107 208,0</b>	104 733,7
4. Service de la dette des cégeps	202 562,5	-	-	<b>202 562,5</b>	202 410,3
5. Service de la dette des universités	333 611,0	-	-	<b>333 611,0</b>	344 150,8

Suite à la page 93

Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

\* Le budget d'investissements 2009-2010 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », les crédits requis conformément à la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en oeuvre de la réforme comptable (2009, c. 38) afin de pourvoir à des dépenses d'organismes du réseau de l'éducation inscrites à la dette nette au 1er avril 2008 à la suite de la réforme comptable. Cette somme sert à l'inscription de provisions qui seront versées selon les modalités déterminées par le ministre des Finances et la présidente du Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
	(000 \$)					
Transfert	1 572 583,4	2 535 817,5	107 208,0	202 562,5	333 611,0	4 751 782,4
	1 572 583,4	2 535 817,5	107 208,0	202 562,5	333 611,0	4 751 782,4

### Budget d'investissements

Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

## Programme 5 (suite)

### Enseignement supérieur

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Soutien à des partenaires en éducation	5 284,5	-	-	5 284,5	6 284,5
	4 757 066,9	-	-	4 757 066,9	5 632 074,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>4 757 066,9</b>	<b>5 632 074,6</b>

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Transfert	4 751 782,4	5 284,5		4 757 066,9	4 673 674,6
	4 751 782,4	5 284,5		4 757 066,9	4 673 674,6
<b>Budget d'investissements</b>					
Prêts, placements, avances et autres	-	-		-	958 400,0
	-	-		-	958 400,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert des éléments 4 et 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments.

## Programme 6

### Développement du loisir et du sport

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	37 872,9	-	-	<b>37 872,9</b>	37 872,9
2. Promotion du sport et de la sécurité et recherche	25 672,4	-	-	<b>25 672,4</b>	27 422,4
	<u>63 545,3</u>	-	-	<b>63 545,3</b>	<u>65 295,3</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>63 545,3</b>	65 295,3

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
<b>(000 \$)</b>				
Transfert	37 872,9	25 672,4	<b>63 545,3</b>	65 295,3
	<u>37 872,9</u>	<u>25 672,4</u>	<b>63 545,3</b>	<u>65 295,3</u>

## Programme 7

### Régimes de retraite

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Régime de retraite des enseignants	93 020,2	-	-	<b>93 020,2</b>	93 020,2
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	638 169,5	-	-	<b>638 169,5</b>	630 228,0
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	86 145,8	-	-	<b>86 145,8</b>	85 118,8
	<u>817 335,5</u>	-	-	<b>817 335,5</b>	<u>808 367,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11) Élément 1				<b>93 020,2</b>	93 020,2
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10) Élément 2				<b>638 169,5</b>	630 228,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1) Élément 3				<b>86 145,8</b>	85 118,8
<b>Crédit à voter</b>				-	-

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2010-2011	2009-2010
Transfert	93 020,2	638 169,5	86 145,8	<b>817 335,5</b>	808 367,0
	<u>93 020,2</u>	<u>638 169,5</u>	<u>86 145,8</u>	<b>817 335,5</b>	<u>808 367,0</u>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Administration et consultation</b>		
Autres crédits de transfert	3 163,9	3 163,9
<b>Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie</b>		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	23 749,0	23 427,1
<b>Programme 3 - Aide financière aux études</b>		
Bourses consécutives aux prêts	431 207,0	414 771,7
Intérêts et remboursements aux banques	50 662,8	66 301,1
Autres crédits de transfert	17 914,2	17 914,2
Total du programme 3	499 784,0	498 987,0
<b>Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire</b>		
Comités patronaux de négociation	14 880,0	11 580,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	7 025 528,0	6 859 308,6
Enseignement privé	473 618,0	465 527,9
Programme d'action communautaire	18 229,8	17 375,2
Service de la dette des commissions scolaires	602 022,9	593 368,7
Transport scolaire	297 230,9	297 653,2
Autres crédits de transfert	20 354,2	22 281,5
Total du programme 4	8 451 863,8	8 267 095,1
<b>Programme 5 - Enseignement supérieur</b>		
Cégeps	1 572 583,4	1 535 233,7
Enseignement privé au collégial	107 208,0	104 733,7
Service de la dette des cégeps	202 562,5	202 410,3
Service de la dette des universités	333 611,0	344 150,8
Universités	2 535 817,5	2 480 861,6
Autres crédits de transfert	5 284,5	6 284,5
Total du programme 5	4 757 066,9	4 673 674,6
<b>Programme 6 - Développement du loisir et du sport</b>		
Équipe Québec	5 750,0	5 750,0
Kino-Québec	2 575,0	2 575,0
Promotion du loisir	15 142,0	15 142,0
Promotion du sport	17 167,4	18 917,4
Soutien aux équipements de loisir	1 368,0	1 368,0
Soutien aux organismes multidisciplinaires	21 362,9	21 362,9
Autres crédits de transfert	180,0	180,0
Total du programme 6	63 545,3	65 295,3
<b>Programme 7 - Régimes de retraite</b>		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	638 169,5	630 228,0
Régime de retraite des enseignants	93 020,2	93 020,2
Régime de retraite du personnel d'encadrement	86 145,8	85 118,8
Total du programme 7	817 335,5	808 367,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>14 616 508,4</b>	<b>14 340 010,0</b>

## Crédits de transfert (suite)

### Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	23 749,0	23 427,1
Établissements de santé et de services sociaux	2 575,0	2 575,0
Institutions d'enseignement	13 969 976,7	13 694 867,4
Municipalités	1 368,0	1 368,0
Organismes à but non lucratif	113 305,7	113 035,5
Personnes	505 534,0	504 737,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>14 616 508,4</b>	<b>14 340 010,0</b>

### Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	10 883 637,2	10 637 455,7
Fonctionnement	1 600 923,3	1 574 887,7
Capital	697 724,6	641 534,0
Intérêt	513 118,7	564 880,0
Support	921 104,6	921 252,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>14 616 508,4</b>	<b>14 340 010,0</b>



# Emploi et Solidarité sociale

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
<b>(000 \$)</b>						
1. Mesures d'aide à l'emploi	865 658,4	-	-	-	<b>865 658,4</b>	872 528,0
2. Mesures d'aide financière	2 893 857,0	-	-	1 000,0	<b>2 894 857,0</b>	2 859 075,7
3. Administration	461 809,5	1 165,3	-	1 759,6	<b>462 403,8</b>	466 362,8
4. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	62 567,2	5,6	-	312,1	<b>62 873,7</b>	63 836,0
	<u>4 283 892,1</u>	<u>1 170,9</u>		<u>3 071,7</u>	<b>4 285 792,9</b>	<u>4 261 802,5</u>
Moins :						
Crédits permanents					<b>5 600,2</b>	5 874,1
Autres crédits déjà votés					<b>279 000,0</b>	279 000,0
<b>Crédits à voter*</b>					<b>4 001 192,7</b>	<u>3 976 928,4</u>

\* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>314 590,2</b>	313 049,2
Fonctionnement	<b>139 439,3</b>	143 539,3
Affectation à un fonds spécial	<b>782 642,4</b>	790 278,2
Transfert	<b>3 041 629,6</b>	3 006 257,6
Créances douteuses et autres	<b>5 590,6</b>	5 864,5
<b>Total</b>	<b>4 283 892,1</b>	<u>4 258 988,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>1 119,6</b>	1 119,6
Prêts, placements, avances et autres	<b>1 952,1</b>	2 865,0
<b>Total</b>	<b>3 071,7</b>	<u>3 984,6</u>
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>5 955</b>	6 104
Effectif des fonds spéciaux	<b>93</b>	94
<b>Effectif total</b>	<b>6 048</b>	<u>6 198</u>

## Programme 1 Mesures d'aide à l'emploi

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Mesures d'aide à l'emploi	743 658,4	-	-	<b>743 658,4</b>	751 928,0
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants*	6 000,0	-	-	<b>6 000,0</b>	4 600,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre du Pacte pour l'emploi*	116 000,0	-	-	<b>116 000,0</b>	116 000,0
	865 658,4	-	-	<b>865 658,4</b>	872 528,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>865 658,4</b>	872 528,0

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Il favorise l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec. De plus, ce programme privilégie la mobilisation et l'engagement réciproque de l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement du marché du travail par le biais du Pacte pour l'emploi.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
<b>(000 \$)</b>					
Rémunération	-	6 000,0	9 000,0	<b>15 000,0</b>	13 600,0
Affectation à un fonds spécial	743 658,4	-	-	<b>743 658,4</b>	751 928,0
Transfert	-	-	107 000,0	<b>107 000,0</b>	107 000,0
	743 658,4	6 000,0	116 000,0	<b>865 658,4</b>	872 528,0

## Programme 2

### Mesures d'aide financière

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Aide aux personnes et aux familles	2 833 604,1	-		1 000,0	2 834 604,1	2 799 960,0
2. Action communautaire	10 638,2	-		-	10 638,2	10 722,2
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	24 670,7	-		-	24 670,7	23 449,5
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi*	24 944,0	-		-	24 944,0	24 944,0
	2 893 857,0	-		1 000,0	2 894 857,0	2 859 075,7
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 1						
					5 500,0	5 500,0
Crédits déjà votés						
Loi n° 2 sur les crédits, 2009-2010 (2009, c. 4); Loi n° 2 sur les crédits, 2008-2009 (2008, c. 6)						
					279 000,0	279 000,0
<b>Crédit à voter**</b>					<b>2 610 357,0</b>	<b>2 574 575,7</b>

Ce programme vise à rendre accessible à toutes les citoyennes et citoyens, qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier par l'entremise du réseau d'Emploi-Québec. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et leurs besoins essentiels qui leur sont reconnus. Il permet aussi, par le biais du programme Alternative jeunesse, de soutenir les jeunes adultes sur base volontaire qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. En outre, ce programme contribue au financement des organismes communautaires en lien avec leur mission globale et il accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière en mesures d'aide à l'emploi.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

\*\* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4		
(000 \$)						
Affectation à un fonds spécial	10 319,0	6 279,9	-	-	16 598,9	15 965,1
Transfert	2 817 785,1	4 358,3	24 670,7	24 944,0	2 871 758,1	2 836 610,6
Créances douteuses et autres	5 500,0	-	-	-	5 500,0	5 500,0
	2 833 604,1	10 638,2	24 670,7	24 944,0	2 893 857,0	2 858 075,7
<b>Budget d'investissements</b>						
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	-	-	-	1 000,0	1 000,0
	1 000,0	-	-	-	1 000,0	1 000,0

## Programme 3 Administration

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Direction	14 709,7	-	-	<b>14 709,7</b>	14 767,3
2. Services à la gestion	154 900,7	1 165,3	1 109,6	<b>154 845,0</b>	158 982,2
3. Centre de recouvrement	8 496,3	-	650,0	<b>9 146,3</b>	9 190,6
4. Affaires gouvernementales et relations avec les citoyens	18 721,1	-	-	<b>18 721,1</b>	18 790,1
5. Administration des mesures d'aide à l'emploi et d'aide financière	258 880,4	-	-	<b>258 880,4</b>	258 498,1

Suite à la page 103

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière, du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens. Il contribue au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
(000 \$)						
Rémunération	10 745,1	35 806,5	6 559,8	10 328,8	228 740,5	292 180,7
Fonctionnement	3 464,6	99 668,1	1 936,5	3 051,1	30 139,9	138 260,2
Affectation à un fonds spécial	-	19 426,1	-	-	-	19 426,1
Transfert	500,0	-	-	5 341,2	-	5 841,2
	<u>14 709,7</u>	<u>154 900,7</u>	<u>8 496,3</u>	<u>18 721,1</u>	<u>258 880,4</u>	<u>455 708,2</u>

### Budget d'investissements

Immobilisations	-	1 109,6	-	-	-	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	-	-	650,0	-	-	650,0
	-	<u>1 109,6</u>	<u>650,0</u>	-	-	<u>1 759,6</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	197	634	222	201	4 574	5 828

## Programme 3 (suite)

### Administration

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Politiques et analyse stratégique	6 101,3	-	-	6 101,3	6 134,5
	461 809,5	1 165,3	1 759,6	462 403,8	466 362,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
<b>Crédit à voter*</b>				<b>462 394,2</b>	<b>466 353,2</b>

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	292 180,7	5 449,9		297 630,6	297 489,6
Fonctionnement	138 260,2	626,4		138 886,6	142 986,6
Affectation à un fonds spécial	19 426,1	-		19 426,1	19 426,1
Transfert	5 841,2	25,0		5 866,2	5 866,2
	455 708,2	6 101,3		461 809,5	465 768,5
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	1 109,6	-		1 109,6	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	650,0	-		650,0	650,0
	1 759,6	-		1 759,6	1 759,6
<b>Effectif total (en ETC)</b>	5 828	100		5 928	6 077

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 4, 5 et 6 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits de l'élément 3 peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$, en excluant la partie « Investissements », afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

## Programme 4 Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Développement de la Capitale-Nationale	62 567,2	5,6	312,1	<b>62 873,7</b>	63 836,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				<b>90,6</b>	364,5
<b>Crédit à voter</b>				<b>62 783,1</b>	63 471,5

Ce programme a pour objet le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, en responsabilisant les milieux locaux et régionaux dans la prise en main de leur développement et en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>				
Rémunération	1 959,6		<b>1 959,6</b>	1 959,6
Fonctionnement	552,7		<b>552,7</b>	552,7
Affectation à un fonds spécial	2 959,0		<b>2 959,0</b>	2 959,0
Transfert	57 005,3		<b>57 005,3</b>	56 780,8
Créances douteuses et autres	90,6		<b>90,6</b>	364,5
	<u>62 567,2</u>		<u><b>62 567,2</b></u>	<u>62 616,6</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	10,0		<b>10,0</b>	10,0
Prêts, placements, avances et autres	302,1		<b>302,1</b>	1 215,0
	<u>312,1</u>		<u><b>312,1</b></u>	<u>1 225,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>27</b>		<b>27</b>	<b>27</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

	<b>2010-2011</b>	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
<b>Programme 3 - Administration</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>460 644,2</b>	464 603,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>1 000,0</b>	1 000,0
Crédit au net	<b>459 644,2</b>	463 603,2

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre de recouvrement dont la mission est de recouvrer les comptes à recevoir du Ministère en matière de sécurité du revenu. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants et de la récupération des créances radiées, ainsi que des frais de recouvrement réclamés des débiteurs au titre de l'application de mesures légales.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 1 000 000 \$ et 4 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 35 % des revenus qui excèdent 4 000 000 \$.

**Crédits à voter pour des dépenses imputables  
à l'exercice financier 2011-2012**

---

	2011-2012 (000 \$)
<b>Budget de dépenses</b>	
<b>Programme 2 - Mesures d'aide financière</b>	
<b>Élément 1 - Aide aux personnes et aux familles</b>	
Transfert	275 000,0
<b>Élément 3 - Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris</b>	
Transfert	4 000,0
Total du programme	<u>279 000,0</u>
<b>Total du portefeuille</b>	<u>279 000,0</u>

---

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2011, de prestations imputables à l'exercice financier 2011-2012.

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi</b>		
Fonds de développement du marché du travail	743 658,4	751 928,0
<b>Programme 2 - Mesures d'aide financière</b>		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	6 279,9	6 646,1
Fonds québécois d'initiatives sociales	10 319,0	9 319,0
Total du programme 2	16 598,9	15 965,1
<b>Programme 3 - Administration</b>		
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19 426,1	19 426,1
Total du programme 3	19 426,1	19 426,1
<b>Programme 4 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale</b>		
Fonds de développement régional	2 959,0	2 959,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>782 642,4</b>	<b>790 278,2</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>93</b>	<b>94</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	1 300,0	1 310,1
Capital	17 126,1	17 126,1
Intérêt	1 000,0	1 000,0
Support	763 216,3	770 842,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>782 642,4</b>	<b>790 278,2</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi</b>		
Pacte pour l'emploi	107 000,0	107 000,0
<b>Programme 2 - Mesures d'aide financière</b>		
Action communautaire	3 252,3	2 970,1
Aide aux personnes et aux familles	2 842 729,1	2 809 085,0
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	24 670,7	23 449,5
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	1 106,0	1 106,0
Total du programme 2	2 871 758,1	2 836 610,6
<b>Programme 3 - Administration</b>		
Tribunal administratif du Québec	5 341,2	5 341,2
Autres crédits de transfert	525,0	525,0
Total du programme 3	5 866,2	5 866,2
<b>Programme 4 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale</b>		
Aide à la Ville de Québec	24 800,0	24 800,0
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	7 843,8	7 765,7
Commission de la capitale nationale du Québec	18 532,8	18 386,4
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 828,7	5 828,7
Total du programme 4	57 005,3	56 780,8
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 041 629,6</b>	<b>3 006 257,6</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	42 925,5	44 644,0
Entreprises et organismes d'État	26 201,9	25 802,6
Municipalités	24 800,0	24 800,0
Organismes à but non lucratif	31 285,8	30 925,5
Personnes	2 916 416,4	2 880 085,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 041 629,6</b>	<b>3 006 257,6</b>

**Crédits de transfert (suite)****Ventilation par catégories de dépenses**

	<b>2010-2011</b>	<b>2009-2010</b>
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>8 835,1</b>	7 697,2
Fonctionnement	<b>7 520,4</b>	8 405,4
Capital	<b>6 235,1</b>	4 919,2
Intérêt	<b>3 611,3</b>	4 780,8
Support	<b>3 015 427,7</b>	2 980 455,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 041 629,6</b>	3 006 257,6



# Famille et Aînés

Programmes	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Planification, recherche et administration	32 720,6	5 249,9	14 955,9	<b>42 426,6</b>	55 210,7
2. Mesures d'aide à la famille	2 080 689,9	-	1 002,0	<b>2 081 691,9</b>	1 975 508,7
3. Condition des aînés	22 731,6	-	-	<b>22 731,6</b>	20 995,3
4. Curateur public	42 494,5	2 218,2	11 600,0	<b>51 876,3</b>	50 148,1
	<u>2 178 636,6</u>	<u>7 468,1</u>	<u>27 557,9</u>	<b>2 198 726,4</b>	<u>2 101 862,8</u>
Moins :					
Crédits permanents				<b>119,2</b>	119,2
Autres crédits déjà votés				<b>215 000,0</b>	170 000,0
<b>Crédits à voter*</b>				<b>1 983 607,2</b>	<u>1 931 743,6</u>

\* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>59 335,6</b>	59 203,0
Fonctionnement	<b>30 371,6</b>	30 869,5
Transfert	<b>2 088 729,4</b>	1 978 780,7
Créances douteuses et autres	<b>200,0</b>	200,0
<b>Total</b>	<b>2 178 636,6</b>	<u>2 069 053,2</u>
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>26 555,9</b>	38 122,5
Prêts, placements, avances et autres	<b>1 002,0</b>	1 002,0
<b>Total</b>	<b>27 557,9</b>	<u>39 124,5</u>
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>1 003</b>	1 028
<b>Effectif total</b>	<b>1 003</b>	<u>1 028</u>

## Programme 1 Planification, recherche et administration

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Planification, recherche et administration	32 720,6	5 249,9	14 955,9	<b>42 426,6</b>	55 210,7
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				<b>19,2</b>	19,2
<b>Crédit à voter</b>				<b>42 407,4</b>	55 191,5

Ce programme vise à assurer, d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	11 642,0		<b>11 642,0</b>	12 241,3
Fonctionnement	16 242,0		<b>16 242,0</b>	15 782,6
Transfert	4 836,6		<b>4 836,6</b>	5 031,6
	<u>32 720,6</u>		<b>32 720,6</b>	<u>33 055,5</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	14 953,9		<b>14 953,9</b>	26 468,1
Prêts, placements, avances et autres	2,0		<b>2,0</b>	2,0
	<u>14 955,9</u>		<b>14 955,9</b>	<u>26 470,1</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	125		<b>125</b>	127

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2 Mesures d'aide à la famille

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Gestion des services à la famille	24 939,0	-	-	<b>24 939,0</b>	24 691,1
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 913 461,1	-	1 000,0	<b>1 914 461,1</b>	1 818 273,8
3. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	32 623,6	-	-	<b>32 623,6</b>	28 632,4
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	60 123,6	-	-	<b>60 123,6</b>	54 400,0
5. Soutien aux enfants	32 083,6	-	-	<b>32 083,6</b>	32 083,6
6. Organismes communautaires	16 359,9	-	-	<b>16 359,9</b>	16 268,3

Suite à la page 114

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement des infrastructures des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le financement de l'administration des prestations du soutien aux enfants, le financement d'organismes communautaires et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
	(000 \$)						
Rémunération	13 844,7	-	-	-	-	-	13 844,7
Fonctionnement	1 050,3	-	-	-	-	-	1 050,3
Transfert	10 044,0	1 913 361,1	32 623,6	60 123,6	32 083,6	16 359,9	2 064 595,8
Créances douteuses et autres	-	100,0	-	-	-	-	100,0
	<u>24 939,0</u>	<u>1 913 461,1</u>	<u>32 623,6</u>	<u>60 123,6</u>	<u>32 083,6</u>	<u>16 359,9</u>	<u>2 079 590,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	-	1 000,0
	-	<u>1 000,0</u>	-	-	-	-	<u>1 000,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>257</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>257</b>

## Programme 2 (suite) Mesures d'aide à la famille

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
7. Conseil de la famille et de l'enfance	1 099,1	-	2,0	<b>1 101,1</b>	1 159,5
	<u>2 080 689,9</u>	-	<u>1 002,0</u>	<b>2 081 691,9</b>	<u>1 975 508,7</u>
Moins :					
Crédits déjà votés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2009-2010 (2009, c. 4); Loi n° 2 sur les crédits, 2008-2009 (2008, c. 6)				<b>215 000,0</b>	170 000,0
<b>Crédit à voter*</b>				<b>1 866 691,9</b>	<u>1 805 508,7</u>

\* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2011-2012 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
Rémunération	13 844,7	849,9		<b>14 694,6</b>	14 496,2
Fonctionnement	1 050,3	249,2		<b>1 299,5</b>	1 256,0
Transfert	2 064 595,8	-		<b>2 064 595,8</b>	1 958 602,1
Créances douteuses et autres	100,0	-		<b>100,0</b>	100,0
	<u>2 079 590,8</u>	<u>1 099,1</u>		<b>2 080 689,9</b>	<u>1 974 454,3</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	-	2,0		<b>2,0</b>	54,4
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	-		<b>1 000,0</b>	1 000,0
	<u>1 000,0</u>	<u>2,0</u>		<b>1 002,0</b>	<u>1 054,4</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	257	13		<b>270</b>	281

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 7 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter de cet élément.

### Programme 3 Condition des aînés

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Conseil des aînés	1 053,4	-	-	1 053,4	1 098,4
2. Secrétariat aux aînés	18 678,2	-	-	18 678,2	16 896,9
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour améliorer l'alimentation en CHSLD*	3 000,0	-	-	3 000,0	3 000,0
	22 731,6	-	-	22 731,6	20 995,3
<b>Crédit à voter</b>				<b>22 731,6</b>	<b>20 995,3</b>

Ce programme assure le financement du Conseil des aînés et du Secrétariat aux aînés afin de soutenir la valorisation de la participation des aînés dans la société québécoise et cela en vue d'un Québec équitable pour toutes les générations.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2010-2011	2009-2010
Rémunération	668,5	1 648,4	-	2 316,9	2 084,6
Fonctionnement	379,9	737,8	-	1 117,7	3 763,7
Transfert	5,0	16 292,0	3 000,0	19 297,0	15 147,0
	1 053,4	18 678,2	3 000,0	22 731,6	20 995,3
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>34</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 4 Curateur public

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Curateur public*	42 494,5	2 218,2	11 600,0	51 876,3	50 148,1
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001) Élément 1				100,0	100,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>51 776,3</b>	<b>50 048,1</b>

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

\* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2010-2011, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 10 300 000 \$.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	30 682,1		30 682,1	30 380,9
Fonctionnement	11 712,4		11 712,4	10 067,2
Créances douteuses et autres	100,0		100,0	100,0
	42 494,5		42 494,5	40 548,1
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	11 600,0		11 600,0	11 600,0
	11 600,0		11 600,0	11 600,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	574		574	586

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

---

**Crédits à voter pour des dépenses imputables  
à l'exercice financier 2011-2012**

---

2011-2012  
(000 \$)**Budget de dépenses**

---

**Programme 2 - Mesures d'aide à la famille****Élément 2 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde**

Transfert

215 000,0

**Total du portefeuille**

---

215 000,0

---

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2011, de prestations imputables à l'exercice financier 2011-2012.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Planification, recherche et administration</b>		
Autres crédits de transfert	4 836,6	5 031,6
<b>Programme 2 - Mesures d'aide à la famille</b>		
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	31 983,6	31 983,6
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	100,0	100,0
Organismes communautaires - famille	16 359,9	16 268,3
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	60 123,6	54 400,0
Subvention annuelle des garderies	413 077,1	372 888,5
Subvention de la garde en milieu familial	499 974,2	498 781,0
Subvention des centres de la petite enfance	997 809,8	943 004,3
Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	32 623,6	28 632,4
Subventions de développement et d'investissements	2 500,0	2 500,0
Autres crédits de transfert	10 044,0	10 044,0
<b>Total du programme 2</b>	<b>2 064 595,8</b>	<b>1 958 602,1</b>
<b>Programme 3 - Condition des aînés</b>		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	3 600,0	-
Programme d'amélioration de l'alimentation en centre d'hébergement et de soins de longue durée	3 000,0	3 000,0
Programme du Coeur à l'action pour les aînés du Québec	1 600,0	1 600,0
Soutien aux initiatives visant le respect des aînés	5 550,0	5 000,0
Stratégie d'action en faveur des aînés	3 662,0	3 662,0
Tables régionales de concertation des aînés	720,0	720,0
Autres crédits de transfert	1 165,0	1 165,0
<b>Total du programme 3</b>	<b>19 297,0</b>	<b>15 147,0</b>
<b>Total du portefeuille</b>	<b>2 088 729,4</b>	<b>1 978 780,7</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	413 077,1	372 888,5
Entreprises et organismes d'État	31 983,6	31 983,6
Établissements de santé et de services sociaux	3 000,0	3 000,0
Municipalités	5 385,0	5 385,0
Organismes à but non lucratif	1 635 183,7	1 565 423,6
Personnes	100,0	100,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>2 088 729,4</b>	<b>1 978 780,7</b>

**Crédits de transfert (suite)****Ventilation par catégories de dépenses**

	<b>2010-2011</b>	<b>2009-2010</b>
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>17 001,3</b>	17 001,3
Fonctionnement	<b>14 982,3</b>	14 982,3
Capital	<b>19 877,7</b>	18 271,8
Intérêt	<b>14 745,9</b>	12 360,6
Support	<b>2 022 122,2</b>	1 916 164,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>2 088 729,4</b>	1 978 780,7



# Finances

Programmes	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
	2010-2011				
	<b>(000 \$)</b>				
1. Direction du Ministère	43 888,9	1 050,0	930,1	<b>43 769,0</b>	214 042,8
2. Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	151 351,1	405,0	1 035,9	<b>151 982,0</b>	132 908,2
3. Service de la dette	6 990 000,0	(15 000,0)	-	<b>7 005 000,0</b>	6 164 000,0
	<u>7 185 240,0</u>	<u>(13 545,0)</u>	<u>1 966,0</u>	<b>7 200 751,0</b>	6 510 951,0
Moins : Crédits permanents				<b>7 011 352,3</b>	6 170 352,3
<b>Crédits à voter</b>				<b>189 398,7</b>	340 598,7

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>47 446,6</b>	49 547,6
Fonctionnement	<b>127 121,6</b>	105 094,9
Service de la dette	<b>6 990 000,0</b>	6 154 000,0
Affectation à un fonds spécial	<b>450,0</b>	450,0
Transfert	<b>20 221,8</b>	191 372,5
<b>Total</b>	<b>7 185 240,0</b>	6 500 465,0
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>1 936,0</b>	1 936,0
Prêts, placements, avances et autres	<b>30,0</b>	30,0
<b>Total</b>	<b>1 966,0</b>	1 966,0
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>698</b>	715
Effectif des fonds spéciaux	<b>17</b>	17
<b>Effectif total</b>	<b>715</b>	732

## Programme 1

### Direction du Ministère

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Direction et services à la gestion	29 717,1	1 050,0	930,1	<b>29 597,2</b>	29 520,3
2. Institut de la statistique du Québec	14 171,8	-	-	<b>14 171,8</b>	14 322,5
3. Société de financement des infrastructures locales du Québec	-	-	-	-	170 200,0
	43 888,9	1 050,0	930,1	<b>43 769,0</b>	214 042,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				<b>9,6</b>	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>43 759,4</b>	214 033,2

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il vise aussi à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec et à assurer le financement des infrastructures.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
(000 \$)					
Rémunération	13 257,4	-	-	<b>13 257,4</b>	13 193,5
Fonctionnement	16 159,7	-	-	<b>16 159,7</b>	16 001,3
Transfert	300,0	14 171,8	-	<b>14 471,8</b>	184 822,5
	29 717,1	14 171,8	-	<b>43 888,9</b>	214 017,3
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	900,1	-	-	<b>900,1</b>	1 045,5
Prêts, placements, avances et autres	30,0	-	-	<b>30,0</b>	30,0
	930,1	-	-	<b>930,1</b>	1 075,5
<b>Effectif total (en ETC)</b>	136	-	-	<b>136</b>	139

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	16 580,2	-	-	16 580,2	17 588,8
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	7 165,2	-	275,9	7 441,1	7 934,5
3. Frais de services bancaires	6 342,7	-	-	6 342,7	6 342,7
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	14 402,8	405,0	760,0	14 757,8	15 844,0
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	12 262,0	-	-	12 262,0	15 600,0
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus*	94 598,2	-	-	94 598,2	69 598,2

Suite à la page 124

Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire et la réalisation d'analyses économiques.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			6	Sous- total
			3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	14 398,2	6 515,2	-	13 275,8	-	-	34 189,2
Fonctionnement	2 182,0	650,0	6 342,7	1 127,0	6 062,0	94 598,2	110 961,9
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	450,0	-	450,0
Transfert	-	-	-	-	5 750,0	-	5 750,0
	16 580,2	7 165,2	6 342,7	14 402,8	12 262,0	94 598,2	151 351,1
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	275,9	-	760,0	-	-	1 035,9
	-	275,9	-	760,0	-	-	1 035,9
<b>Effectif total (en ETC)</b>	215	124	-	223	-	-	562

**Programme 2 (suite)****Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement**

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
7. Provision pour pouvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation*	-	-	-	-	-
	151 351,1	405,0	1 035,9	151 982,0	132 908,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 3				6 342,7	6 342,7
<b>Crédit à voter</b>				<b>145 639,3</b>	<b>126 565,5</b>

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

En 2009-2010, la dépense probable inclut une somme de 140 000 000 \$ à l'égard de l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation. Cette somme sera transférée aux ministères concernés une fois que les ajustements seront connus lors de la fermeture de l'exercice.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	34 189,2	-		34 189,2	36 354,1
Fonctionnement	110 961,9	-		110 961,9	89 093,6
Affectation à un fonds spécial	450,0	-		450,0	450,0
Transfert	5 750,0	-		5 750,0	6 550,0
	151 351,1	-		151 351,1	132 447,7
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	1 035,9	-		1 035,9	890,5
	1 035,9	-		1 035,9	890,5
<b>Effectif total (en ETC)</b>	562	-		562	576

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 4 et 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 3

### Service de la dette

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Service de la dette directe	4 408 000,0	-	-	-	<b>4 408 000,0</b>	3 789 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite*	2 597 000,0	-	-	-	<b>2 597 000,0</b>	2 375 000,0
3. Intérêts sur le régime des rentes de conjoints survivants*	(3 000,0)	(3 000,0)	-	-	-	-
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés*	(12 000,0)	(12 000,0)	-	-	-	-
	<u>6 990 000,0</u>	<u>(15 000,0)</u>		<u>-</u>	<u><b>7 005 000,0</b></u>	<u>6 164 000,0</u>
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 1					<b>4 408 000,0</b>	3 789 000,0
Voir lois ci-dessous**						
Élément 2					<b>2 597 000,0</b>	2 375 000,0
<b>Crédit à voter</b>					<b>-</b>	<b>-</b>

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe, à la dépense d'intérêts sur le compte des régimes de retraite, à la dépense d'intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés et à la dépense d'intérêts sur le régime de rentes de conjoints survivants.

\* Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

\*\* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (L.R.Q., c. R-12.1).

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4		
(000 \$)						
Service de la dette	4 408 000,0	2 597 000,0	(3 000,0)	(12 000,0)	<b>6 990 000,0</b>	6 154 000,0
	<u>4 408 000,0</u>	<u>2 597 000,0</u>	<u>(3 000,0)</u>	<u>(12 000,0)</u>	<u><b>6 990 000,0</b></u>	<u>6 154 000,0</u>

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement</b>		
Fonds de financement	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	450,0	450,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>450,0</b>	<b>450,0</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	450,0	450,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>450,0</b>	<b>450,0</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Direction du Ministère</b>		
Institut de la statistique du Québec	14 171,8	14 322,5
Société de financement des infrastructures locales du Québec	-	170 200,0
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 1	14 471,8	184 822,5
<b>Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement</b>		
Autres crédits de transfert	5 750,0	6 550,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>20 221,8</b>	<b>191 372,5</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	14 171,8	14 322,5
Institutions d'enseignement	900,0	1 000,0
Municipalités	-	170 200,0
Organismes à but non lucratif	5 150,0	5 850,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>20 221,8</b>	<b>191 372,5</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	11 553,0	11 703,7
Fonctionnement	2 618,8	2 618,8
Support	6 050,0	177 050,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>20 221,8</b>	<b>191 372,5</b>





## Programme 1 Immigration, intégration et communautés culturelles

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Immigration	4 900,0	-	-	-	4 900,0	4 800,0
2. Francisation	65 921,1	-	-	-	65 921,1	62 168,1
3. Intégration, régionalisation et relations interculturelles	49 338,0	-	-	-	49 338,0	48 088,0
4. Direction, information et services centralisés	18 144,6	2 551,7		11 883,0	27 475,9	22 329,9
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants*	165 749,5	-		-	165 749,5	162 383,5
	304 053,2	2 551,7		11 883,0	313 384,5	299 769,5
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 4					9,6	9,6
<b>Crédit à voter**</b>					<b>313 374,9</b>	<b>299 759,9</b>

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

\*\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	3 700,0	30 929,1	17 102,0	12 114,8	-	63 845,9	61 857,9
Fonctionnement	1 200,0	21 792,0	6 065,5	5 699,8	165 749,5	200 506,8	195 665,8
Transfert	-	13 200,0	26 170,5	330,0	-	39 700,5	38 085,5
	4 900,0	65 921,1	49 338,0	18 144,6	165 749,5	304 053,2	295 609,2
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	-	-	11 700,0	-	11 700,0	6 529,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	183,0	-	183,0	183,0
	-	-	-	11 883,0	-	11 883,0	6 712,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	213	282	328	236	-	1 059	1 081

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 4 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Organisme relevant du ministre

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Conseil des relations interculturelles	855,0	8,0	3,0	<b>850,0</b>	825,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>850,0</b>	825,0

Ce programme vise à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant l'intégration et les relations interculturelles.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	583,0		<b>583,0</b>	583,0
Fonctionnement	272,0		<b>272,0</b>	247,0
	855,0		<b>855,0</b>	830,0
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	2,0		<b>2,0</b>	2,0
Prêts, placements, avances et autres	1,0		<b>1,0</b>	1,0
	3,0		<b>3,0</b>	3,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	7		<b>7</b>	7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

---

	<u>2010-2011</u>	<u>2009-2010</u>
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement et provision)	<b>135 752,0</b>	130 674,0
Moins : Revenus associés au crédit au net	<u><b>7 800,0</b></u>	<u>7 800,0</u>
Crédit au net	<b>127 952,0</b>	122 874,0

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 7 800 000 \$ et 45 650 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 45 650 000 \$.

---

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles</b>		
Programme action diversité	3 550,0	3 550,0
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants	10 700,0	10 185,0
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 450,0	2 450,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	13 200,0	12 100,0
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	1 054,0	1 054,0
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	4 000,0	4 000,0
Programme régional d'intégration	4 416,5	4 416,5
Autres crédits de transfert	330,0	330,0
Total du programme 1	39 700,5	38 085,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>39 700,5</b>	<b>38 085,5</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Municipalités	2 500,0	2 500,0
Organismes à but non lucratif	21 550,5	21 035,5
Personnes	15 650,0	14 550,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>39 700,5</b>	<b>38 085,5</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Support	39 700,5	38 085,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>39 700,5</b>	<b>38 085,5</b>



# Justice

Programmes	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
	2010-2011				
	<b>(000 \$)</b>				
1. Activité judiciaire	95 711,7	-	397,8	<b>96 109,5</b>	90 829,7
2. Administration de la justice	261 839,3	8 549,6	40 743,2	<b>294 032,9</b>	293 873,9
3. Justice administrative	11 882,1	-	3,0	<b>11 885,1</b>	11 832,0
4. Aide aux justiciables	229 648,9	87,8	321,0	<b>229 882,1</b>	229 460,1
5. Organisme de protection relevant du ministre	8 240,4	75,0	44,4	<b>8 209,8</b>	8 199,6
6. Poursuites criminelles et pénales	76 331,3	442,0	1 434,2	<b>77 323,5</b>	74 559,5
	<u>683 653,7</u>	<u>9 154,4</u>	<u>42 943,6</u>	<b><u>717 442,9</u></b>	<u>708 754,8</u>
Moins : Crédits permanents				<b>163 450,9</b>	158 721,4
<b>Crédits à voter</b>				<b>553 992,0</b>	550 033,4

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>288 237,4</b>	279 968,6
Fonctionnement	<b>172 076,4</b>	173 867,6
Affectation à un fonds spécial	<b>10,1</b>	10,1
Transfert	<b>218 329,8</b>	218 257,2
Créances douteuses et autres	<b>5 000,0</b>	5 500,0
<b>Total</b>	<b>683 653,7</b>	677 603,5
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>42 900,5</b>	43 887,4
Prêts, placements, avances et autres	<b>43,1</b>	43,1
<b>Total</b>	<b>42 943,6</b>	43 930,5
<b>Effectif</b>	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>3 705</b>	3 788
Effectif des fonds spéciaux	<b>143</b>	144
<b>Effectif total</b>	<b>3 848</b>	3 932

## Programme 1

### Activité judiciaire

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Magistrature	69 728,5	-	247,5	<b>69 976,0</b>	64 718,2
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges	2 190,5	-	-	<b>2 190,5</b>	2 190,5
3. Soutien à la magistrature	23 588,9	-	150,3	<b>23 739,2</b>	23 717,2
4. Comité sur la rémunération des juges	203,8	-	-	<b>203,8</b>	203,8
	<u>95 711,7</u>	<u>-</u>	<u>397,8</u>	<b>96 109,5</b>	<u>90 829,7</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)					
Élément 1				<b>67 498,5</b>	62 269,0
Élément 2				<b>2 190,5</b>	2 190,5
Élément 4				<b>203,8</b>	203,8
<b>Crédit à voter</b>				<b>26 216,7</b>	26 166,4

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il vise également le comité mandaté pour évaluer le traitement, le régime de retraite et les autres avantages sociaux des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi qu'à formuler des recommandations au gouvernement.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2010-2011	2009-2010
			3	4		
(000 \$)						
Rémunération	65 934,7	303,9	21 567,0	-	<b>87 805,6</b>	82 525,8
Fonctionnement	3 793,8	1 886,6	2 021,9	203,8	<b>7 906,1</b>	7 906,1
	<u>69 728,5</u>	<u>2 190,5</u>	<u>23 588,9</u>	<u>203,8</u>	<b>95 711,7</b>	<u>90 431,9</u>
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	247,5	-	150,3	-	<b>397,8</b>	397,8
	<u>247,5</u>	<u>-</u>	<u>150,3</u>	<u>-</u>	<b>397,8</b>	<u>397,8</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>339</b>	<b>4</b>	<b>474</b>	<b>-</b>	<b>817</b>	<b>834</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 3 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Administration de la justice

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
<b>(000 \$)</b>						
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	75 156,6	-		1 091,0	76 247,6	76 671,3
2. Affaires juridiques et législatives	33 328,8	-		5,0	33 333,8	32 839,8
3. Direction, planification et services à l'organisation	143 649,0	8 549,6		11 466,0	146 565,4	146 480,0
4. Traitement des infractions et perception des amendes	9 704,9	-		2 379,0	12 083,9	12 080,6
5. Système intégré d'information de justice	-	-		25 802,2	25 802,2	25 802,2
	261 839,3	8 549,6		40 743,2	294 032,9	293 873,9
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 3					5 000,0	5 500,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)						
Élément 3					5 106,6	5 106,6
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 3					20,0	20,0
<b>Crédit à voter</b>					<b>283 906,3</b>	<b>283 247,3</b>

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
<b>(000 \$)</b>							
Rémunération	52 546,9	31 150,1	36 250,8	6 749,9	-	126 697,7	126 428,7
Fonctionnement	21 624,1	2 178,7	101 507,8	2 955,0	-	128 265,6	130 586,1
Affectation à un fonds spécial	-	-	10,1	-	-	10,1	10,1
Transfert	985,6	-	880,3	-	-	1 865,9	1 793,3
Créances douteuses et autres	-	-	5 000,0	-	-	5 000,0	5 500,0
	75 156,6	33 328,8	143 649,0	9 704,9	-	261 839,3	264 318,2
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	1 059,6	5,0	11 458,3	2 379,0	25 802,2	40 704,1	41 691,0
Prêts, placements, avances et autres	31,4	-	7,7	-	-	39,1	39,1
	1 091,0	5,0	11 466,0	2 379,0	25 802,2	40 743,2	41 730,1
<b>Effectif total (en ETC)</b>	1 147	365	249	145	9	1 915	1 981

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 peut être reporté en 2011-2012, jusqu'à concurrence de 2 200 000 \$, en excluant la partie « Investissements », afin de donner suite à une entente de gestion concernant le Bureau des infractions et des amendes intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor.

## Programme 3

### Justice administrative

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 425,0	-	-	11 425,0	11 425,0
2. Conseil de la justice administrative	457,1	-	3,0	460,1	407,0
	11 882,1	-	3,0	11 885,1	11 832,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>11 885,1</b>	<b>11 832,0</b>

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
Rémunération	-	166,5		166,5	163,4
Fonctionnement	-	290,6		290,6	240,6
Transfert	11 425,0	-		11 425,0	11 425,0
	11 425,0	457,1		11 882,1	11 829,0
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	-	3,0		3,0	3,0
	-	3,0		3,0	3,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	3		3	3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 4

### Aide aux justiciables

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Commission des services juridiques	130 285,9	-	-	-	130 285,9	130 285,9
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	720,5	-	-	-	720,5	720,5
3. Indemnisation des victimes d'actes criminels	82 549,1	-	-	-	82 549,1	82 549,1
4. Loi sur le civisme	882,4	-	-	-	882,4	882,4
5. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	15 211,0	87,8	321,0	321,0	15 444,2	15 022,2
	229 648,9	87,8	321,0	321,0	229 882,1	229 460,1
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (L.R.Q., c. I-6)						
Élément 3						
					82 549,1	82 549,1
Loi visant à favoriser le civisme, (L.R.Q., c. C-20)						
Élément 4						
					882,4	882,4
<b>Crédit à voter</b>					<b>146 450,6</b>	146 028,6

Ce programme vise à assurer une aide juridique, financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice. Il vise aussi à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. L'assistance offerte se traduit par l'aide juridique, l'aide aux recours collectifs, l'aide au civisme et par l'indemnisation des victimes d'actes criminels. De plus, par le biais de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, il veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	-	-	-	-	11 157,2	11 157,2	10 735,2
Fonctionnement	-	-	9 400,0	-	4 053,8	13 453,8	13 453,8
Transfert	130 285,9	720,5	73 149,1	882,4	-	205 037,9	205 037,9
	130 285,9	720,5	82 549,1	882,4	15 211,0	229 648,9	229 226,9
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	-	-	-	318,0	318,0	318,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	3,0	3,0	3,0
	-	-	-	-	321,0	321,0	321,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	-	-	-	168	168	162

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 5

### Organisme de protection relevant du ministre

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Office de la protection du consommateur	8 240,4	75,0	44,4	<b>8 209,8</b>	8 199,6
<b>Crédit à voter*</b>				<b>8 209,8</b>	8 199,6

Ce programme géré par l'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1).

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	6 334,7		<b>6 334,7</b>	6 324,5
Fonctionnement	1 904,7		<b>1 904,7</b>	1 904,7
Transfert	1,0		<b>1,0</b>	1,0
	<u>8 240,4</u>		<u><b>8 240,4</b></u>	<u>8 230,2</u>
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	43,4		<b>43,4</b>	43,4
Prêts, placements, avances et autres	1,0		<b>1,0</b>	1,0
	<u>44,4</u>		<u><b>44,4</b></u>	<u>44,4</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	104		<b>104</b>	107

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 6

### Poursuites criminelles et pénales

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	76 331,3	442,0	1 434,2	<b>77 323,5</b>	74 559,5
<b>Crédit à voter</b>				<b>77 323,5</b>	74 559,5

Ce programme, géré par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, permet à ce dernier d'agir comme poursuivant dans les matières criminelles et pénales.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
		(000 \$)		
Rémunération	56 075,7		<b>56 075,7</b>	53 791,0
Fonctionnement	20 255,6		<b>20 255,6</b>	19 776,3
	<u>76 331,3</u>		<b>76 331,3</b>	73 567,3
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	1 434,2		<b>1 434,2</b>	1 434,2
	<u>1 434,2</u>		<b>1 434,2</b>	1 434,2
<b>Effectif total (en ETC)</b>	698		<b>698</b>	701

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

---

	<u>2010-2011</u>	<u>2009-2010</u>
	(000 \$)	
<b>Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>8 165,4</b>	8 155,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	<b>800,0</b>	800,0
Crédit au net	<b>7 365,4</b>	7 355,2

Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages et des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption).

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 800 000 \$.

---

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Administration de la justice</b>		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	10,1	10,1
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
<b>Total du portefeuille</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>143</b>	<b>144</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	10,1	10,1
<b>Total du portefeuille</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Administration de la justice</b>		
Autres crédits de transfert	1 865,9	1 793,3
<b>Programme 3 - Justice administrative</b>		
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 425,0	11 425,0
<b>Programme 4 - Aide aux justiciables</b>		
Actes de civisme	882,4	882,4
Aide juridique	50 255,3	50 255,3
Commission des services juridiques	80 030,6	80 030,6
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298,2	298,2
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	422,3	422,3
Indemnisation des victimes d'actes criminels	73 149,1	73 149,1
Total du programme 4	205 037,9	205 037,9
<b>Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre</b>		
Bourse d'étude	1,0	1,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>218 329,8</b>	<b>218 257,2</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	91 877,9	91 877,9
Organismes à but non lucratif	1 865,9	1 793,3
Personnes	124 586,0	124 586,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>218 329,8</b>	<b>218 257,2</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	71 736,6	71 736,6
Fonctionnement	18 699,4	18 626,8
Capital	522,8	522,8
Support	127 371,0	127 371,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>218 329,8</b>	<b>218 257,2</b>

# Relations internationales

Programme	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Affaires internationales	113 971,6	3 977,6	5 785,0	<b>115 779,0</b>	117 899,2
Moins :					
Crédits permanents				<b>109,6</b>	109,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>115 669,4</b>	117 789,6

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>50 617,6</b>	50 434,1
Fonctionnement	<b>36 659,5</b>	37 802,5
Transfert	<b>26 694,5</b>	27 730,2
<b>Total</b>	<b>113 971,6</b>	115 966,8
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>4 785,0</b>	4 785,0
Prêts, placements, avances et autres	<b>1 000,0</b>	1 000,0
<b>Total</b>	<b>5 785,0</b>	5 785,0
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif du programme	<b>574</b>	584
<b>Effectif total</b>	<b>574</b>	584

## Programme 1

### Affaires internationales

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Politiques et affaires francophones et multilatérales	24 903,3	-	-	-	<b>24 903,3</b>	25 901,1
2. Représentation du Québec à l'étranger	50 321,2	2 886,0	-	4 235,0	<b>51 670,2</b>	52 688,2
3. Affaires bilatérales	17 309,1	-	-	-	<b>17 309,1</b>	17 626,9
4. Protocole, missions et administration	17 438,0	1 091,6	-	1 550,0	<b>17 896,4</b>	17 683,0
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la Politique internationale du Québec*	4 000,0	-	-	-	<b>4 000,0</b>	4 000,0
	113 971,6	3 977,6		5 785,0	<b>115 779,0</b>	117 899,2
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1					<b>109,6</b>	109,6
<b>Crédit à voter</b>					<b>115 669,4</b>	117 789,6

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

\* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	7 026,8	28 478,0	5 132,9	9 979,9	-	<b>50 617,6</b>	50 434,1
Fonctionnement	1 952,3	21 843,2	1 405,9	7 458,1	4 000,0	<b>36 659,5</b>	37 802,5
Transfert	15 924,2	-	10 770,3	-	-	<b>26 694,5</b>	27 730,2
	24 903,3	50 321,2	17 309,1	17 438,0	4 000,0	<b>113 971,6</b>	115 966,8
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	-	3 235,0	-	1 550,0	-	<b>4 785,0</b>	4 785,0
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	<b>1 000,0</b>	1 000,0
	-	4 235,0	-	1 550,0	-	<b>5 785,0</b>	5 785,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	105	260	88	121	-	<b>574</b>	584

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 4 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Affaires internationales</b>		
Organismes de la Francophonie	10 310,4	11 446,1
Organismes voués à la jeunesse	4 865,6	4 865,6
Programmes de coopération	1 931,6	1 931,6
Québec sans frontières et autres	3 174,5	3 174,5
Soutien à l'implantation d'organisations internationales	4 238,1	4 138,1
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	798,6	798,6
Autres crédits de transfert	1 375,7	1 375,7
Total du programme 1	<u>26 694,5</u>	<u>27 730,2</u>
<b>Total du portefeuille</b>	<b>26 694,5</b>	<b>27 730,2</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	2 000,0	2 000,0
Institutions d'enseignement	885,0	885,0
Organismes à but non lucratif	22 649,4	23 685,1
Personnes	1 160,1	1 160,1
<b>Total du portefeuille</b>	<u>26 694,5</u>	<u>27 730,2</u>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	925,0	925,0
Fonctionnement	1 075,0	1 075,0
Support	24 694,5	25 730,2
<b>Total du portefeuille</b>	<u>26 694,5</u>	<u>27 730,2</u>





## Programme 1

### Gestion des ressources naturelles

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Plan Nord et territoire	12 851,8	25,0	2 177,0	<b>15 003,8</b>	14 777,9
2. Gestion de la ressource forestière	184 325,9	-	-	<b>184 325,9</b>	223 042,2
3. Ressources minérales	17 664,7	1 015,6	1 575,0	<b>18 224,1</b>	23 379,5
4. Développement et gestion des ressources énergétiques	31 861,2	716,6	585,0	<b>31 729,6</b>	36 646,6
5. Direction du Ministère, administration et services partagés	56 210,7	7 452,5	13 368,7	<b>62 126,9</b>	63 186,8
6. Opérations régionales	150 301,2	1 824,4	5 760,0	<b>154 236,8</b>	157 415,8

Suite à la page 151

Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			6	Sous- total
			3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	3 266,8	-	11 834,3	5 092,3	29 943,4	79 049,5	129 186,3
Fonctionnement	527,4	15 000,0	4 654,4	10 309,3	24 766,3	27 045,7	82 303,1
Affectation à un fonds spécial	-	169 305,9	-	12 200,0	-	33 416,0	214 921,9
Transfert	9 057,6	20,0	1 176,0	4 259,6	1 501,0	10 790,0	26 804,2
	12 851,8	184 325,9	17 664,7	31 861,2	56 210,7	150 301,2	453 215,5
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	2 177,0	-	1 575,0	585,0	13 268,3	5 760,0	23 365,3
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	100,4	-	100,4
	2 177,0	-	1 575,0	585,0	13 368,7	5 760,0	23 465,7
<b>Effectif total (en ETC)</b>	63	-	169	68	531	1 243	2 074

## Programme 1 (suite)

### Gestion des ressources naturelles

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
7. Forestier en chef	7 460,0	271,7	124,0	<b>7 312,3</b>	7 711,1
	460 675,5	11 305,8	23 589,7	<b>472 959,4</b>	526 159,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les forêts, (L.R.Q., c. F-4.1)					
Élément 2				<b>15 000,0</b>	15 000,0
Loi sur le crédit forestier, (L.R.Q., c. C-78)					
Élément 2				<b>20,0</b>	20,0
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 5				<b>19,2</b>	19,2
<b>Crédit à voter*</b>				<b>457 920,2</b>	511 120,7

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
Rémunération	129 186,3	4 811,6		<b>133 997,9</b>	138 163,4
Fonctionnement	82 303,1	2 648,4		<b>84 951,5</b>	82 066,3
Affectation à un fonds spécial	214 921,9	-		<b>214 921,9</b>	268 583,2
Transfert	26 804,2	-		<b>26 804,2</b>	25 063,1
	453 215,5	7 460,0		<b>460 675,5</b>	513 876,0
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	23 365,3	124,0		<b>23 489,3</b>	23 489,3
Prêts, placements, avances et autres	100,4	-		<b>100,4</b>	100,4
	23 465,7	124,0		<b>23 589,7</b>	23 589,7
<b>Effectif total (en ETC)</b>	2 074	73		<b>2 147</b>	2 211

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Protection et mise en valeur de la ressource faunique

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	68 035,6	4 858,6	7 060,0	<b>70 237,0</b>	65 019,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				75,0	75,0
<b>Crédit à voter*</b>				<b>70 162,0</b>	64 944,8

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats.

\* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
(000 \$)				
Rémunération	41 328,4		<b>41 328,4</b>	38 586,2
Fonctionnement	25 243,2		<b>25 243,2</b>	23 932,2
Transfert	1 389,0		<b>1 389,0</b>	225,0
Créances douteuses et autres	75,0		<b>75,0</b>	75,0
	68 035,6		<b>68 035,6</b>	62 818,4
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	7 050,0		<b>7 050,0</b>	7 050,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0		<b>10,0</b>	10,0
	7 060,0		<b>7 060,0</b>	7 060,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	638		<b>638</b>	641

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédit au net

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Gestion des ressources naturelles</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	449 369,7	502 570,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	70,0	70,0
Crédit au net	449 299,7	502 500,2

Ce crédit au net vise les activités de remise en état des habitats fauniques et du tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques.

### - Remise en état des habitats fauniques

Ce crédit au net concerne les activités relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont alors été exécutés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 10 000 \$.

### - Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 60 000 \$.

## Programme 2 - Protection et mise en valeur de la ressource faunique

Dépenses du programme (excluant amortissement)	63 177,0	57 959,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	26 500,0	26 500,0
Crédit au net	36 677,0	31 459,8

Ce crédit au net concerne les activités d'exploitation de la faune et de préservation des habitats des espèces exploitées. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent 26 500 000 \$.

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Gestion des ressources naturelles</b>		
Fonds d'information foncière	-	-
Fonds d'information géographique	-	-
Fonds forestier	202 721,9	244 183,2
Fonds relatif à la tempête de verglas	12 200,0	24 400,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>214 921,9</b>	<b>268 583,2</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>1 022</b>	<b>1 055</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	60 304,6	79 553,7
Fonctionnement	55 432,3	70 021,5
Capital	6 235,7	18 435,7
Intérêt	8 564,3	9 944,3
Support	84 385,0	90 628,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>214 921,9</b>	<b>268 583,2</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Gestion des ressources naturelles</b>		
Aide à la recherche et au développement	675,0	1 425,0
Aide à l'exploration minérale	636,0	1 736,0
Aide aux entrepreneurs forestiers et transporteurs de bois rond	4 100,0	-
Assistance à l'industrie minérale	330,0	330,0
Enfouissement des fils électriques	2 600,0	2 323,9
Extension du réseau gazier	1 154,6	1 154,6
Prêts forestiers	20,0	20,0
Programme Approche intégrée et régionalisée (PAIR)	6 615,0	7 000,0
Soutien dans les milieux autochtones	9 057,6	8 657,6
Autres crédits de transfert	1 616,0	2 416,0
<b>Total du programme 1</b>	<b>26 804,2</b>	<b>25 063,1</b>
<b>Programme 2 - Protection et mise en valeur de la ressource faunique</b>		
Consolidation des pourvoies	1 164,0	-
Autres crédits de transfert	225,0	225,0
<b>Total du programme 2</b>	<b>1 389,0</b>	<b>225,0</b>
<b>Total du portefeuille</b>	<b>28 193,2</b>	<b>25 288,1</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	5 314,6	1 214,6
Entreprises et organismes d'État	636,0	1 736,0
Institutions d'enseignement	505,0	1 005,0
Municipalités	18 272,6	17 981,5
Organismes à but non lucratif	3 464,0	3 350,0
Personnes	1,0	1,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>28 193,2</b>	<b>25 288,1</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Intérêt	4 410,6	5 234,5
Support	23 782,6	20 053,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>28 193,2</b>	<b>25 288,1</b>



# Revenu

Programme	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
	2010-2011			2010-2011	2009-2010
				<b>(000 \$)</b>	
1. Administration fiscale	1 087 280,7	1 848,5	10 686,7	<b>1 096 118,9</b>	1 061 930,3
Moins :					
Crédits permanents				<b>525 435,5</b>	525 435,5
<b>Crédit à voter</b>				<b>570 683,4</b>	536 494,8

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>340 736,5</b>	314 547,7
Fonctionnement	<b>143 020,7</b>	126 943,5
Affectation à un fonds spécial	<b>102 153,5</b>	110 030,9
Transfert	<b>3 223,6</b>	3 423,6
Créances douteuses et autres	<b>498 146,4</b>	498 146,4
<b>Total</b>	<b>1 087 280,7</b>	1 053 092,1
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>10 670,7</b>	10 670,7
Prêts, placements, avances et autres	<b>16,0</b>	16,0
<b>Total</b>	<b>10 686,7</b>	10 686,7
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif du programme	<b>6 211</b>	6 211
Effectif du Compte de gestion T.P.S.	<b>1 445</b>	1 445
Effectif des fonds spéciaux	<b>1 389</b>	1 389
<b>Effectif total</b>	<b>9 045</b>	9 045

## Programme 1 Administration fiscale

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Opérations régionales	176 670,0	-	107,0	176 777,0	175 411,8
2. Opérations concentrées	80 079,0	-	3 001,0	83 080,0	81 651,5
3. Technologies de l'information	78 381,7	-	8,0	78 389,7	70 687,4
4. Administration et support	127 293,1	1 848,5	7 529,7	132 974,3	126 903,0
5. Perception	509 268,9	-	-	509 268,9	523 919,1
6. Pensions alimentaires	41 296,4	-	-	41 296,4	39 974,9

Suite à la page 159

Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement. Il vise également à gérer et à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou au gouvernement. Ce programme a aussi pour but l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	158 232,9	45 213,9	39 708,8	45 239,5	-	-	288 395,1
Fonctionnement	15 337,1	34 865,1	38 672,9	32 195,4	-	-	121 070,5
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	49 734,6	11 122,5	41 296,4	102 153,5
Transfert	3 100,0	-	-	123,6	-	-	3 223,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	498 146,4	-	498 146,4
	176 670,0	80 079,0	78 381,7	127 293,1	509 268,9	41 296,4	1 012 989,1

### Budget d'investissements

Immobilisations	92,0	3 001,0	8,0	7 529,7	-	-	10 630,7
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	-	-	-	-	15,0
	107,0	3 001,0	8,0	7 529,7	-	-	10 645,7
<b>Effectif total (en ETC)</b>	3 375	961	522	685	-	-	5 543

## Programme 1 (suite)

### Administration fiscale

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
<b>(000 \$)</b>						
7. Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale	36 321,4	-		-	36 321,4	36 321,4
8. Administration provisoire des biens non réclamés*	4 000,0	-		10,0	4 010,0	10,0
9. Direction du registre des entreprises	6 970,2	-		31,0	7 001,2	7 051,2
10. Plan de retour à l'équilibre budgétaire	27 000,0	-		-	27 000,0	-
	<u>1 087 280,7</u>	<u>1 848,5</u>		<u>10 686,7</u>	<u>1 096 118,9</u>	<u>1 061 930,3</u>
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31)						
Élément 1					9 542,6	9 542,6
Élément 2					17 736,9	17 736,9
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 4					9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 5					498 146,4	498 146,4
<b>Crédit à voter</b>					<u>570 683,4</u>	<u>536 494,8</u>

\* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par Revenu Québec en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2010-2011, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 7 500 000 \$.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments			2010-2011	2009-2010
			8	9	10		
<b>(000 \$)</b>							
Rémunération	288 395,1	29 984,1	3 000,0	4 611,0	14 746,3	340 736,5	314 547,7
Fonctionnement	121 070,5	6 337,3	1 000,0	2 359,2	12 253,7	143 020,7	126 943,5
Affectation à un fonds spécial	102 153,5	-	-	-	-	102 153,5	110 030,9
Transfert	3 223,6	-	-	-	-	3 223,6	3 423,6
Créances douteuses et autres	498 146,4	-	-	-	-	498 146,4	498 146,4
	<u>1 012 989,1</u>	<u>36 321,4</u>	<u>4 000,0</u>	<u>6 970,2</u>	<u>27 000,0</u>	<u>1 087 280,7</u>	<u>1 053 092,1</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	10 630,7	-	10,0	30,0	-	10 670,7	10 670,7
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	-	1,0	-	16,0	16,0
	<u>10 645,7</u>	<u>-</u>	<u>10,0</u>	<u>31,0</u>	<u>-</u>	<u>10 686,7</u>	<u>10 686,7</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>5 543</b>	<b>242</b>	<b>79</b>	<b>97</b>	<b>250</b>	<b>6 211</b>	<b>6 211</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

**Crédits affectés à un fonds spécial**

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Administration fiscale</b>		
Fonds de perception	11 122,5	25 772,7
Fonds des pensions alimentaires	41 296,4	39 974,9
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	49 734,6	44 283,3
<b>Total du portefeuille</b>	<b>102 153,5</b>	110 030,9
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>1 389</b>	1 389

**Ventilation par catégories de dépenses**

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	42 229,7	50 780,8
Fonctionnement	8 453,4	13 231,0
Capital	46 128,5	40 677,2
Intérêt	5 341,9	5 341,9
<b>Total du portefeuille</b>	<b>102 153,5</b>	110 030,9

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Administration fiscale</b>		
Subventions relatives aux modifications du crédit de maintien à domicile des personnes âgées	3 100,0	3 300,0
Autres crédits de transfert	123,6	123,6
Total du programme 1	3 223,6	3 423,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 223,6</b>	<b>3 423,6</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Organismes à but non lucratif	123,6	123,6
Personnes	3 100,0	3 300,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 223,6</b>	<b>3 423,6</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Support	3 223,6	3 423,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>3 223,6</b>	<b>3 423,6</b>





## Programme 1

### Fonctions nationales

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Direction et gestion ministérielle	99 911,5	906,1	1 625,0	<b>100 630,4</b>	99 901,6
2. Organismes-conseils	10 656,5	-	-	<b>10 656,5</b>	10 328,0
3. Activités nationales*	379 163,3	-	10 847,0	<b>390 010,3</b>	360 404,6
	<u>489 731,3</u>	<u>906,1</u>	<u>12 472,0</u>	<b>501 297,2</b>	<u>470 634,2</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				<b>19,2</b>	19,2
Loi sur la santé publique, (L.R.Q., c. S-2.2)					
Élément 3				<b>418,5</b>	418,5
<b>Crédit à voter</b>				<b>500 859,5</b>	470 196,5

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

\* Le budget d'investissements 2010-2011 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour les dépenses inscrites au cours des années antérieures.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2010-2011	2009-2010
Rémunération	49 895,2	5 299,5	-	<b>55 194,7</b>	55 024,8
Fonctionnement	50 016,3	5 227,0	5 870,8	<b>61 114,1</b>	60 850,3
Transfert	-	130,0	373 292,5	<b>373 422,5</b>	354 795,7
	<u>99 911,5</u>	<u>10 656,5</u>	<u>379 163,3</u>	<b>489 731,3</b>	<u>470 670,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	1 625,0	-	-	<b>1 625,0</b>	1 200,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	10 847,0	<b>10 847,0</b>	-
	<u>1 625,0</u>	<u>-</u>	<u>10 847,0</u>	<b>12 472,0</b>	<u>1 200,0</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>685</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>745</b>	<b>765</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2

### Fonctions régionales

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Agences de la santé et des services sociaux	103 870,8	-	-	-	103 870,8	101 605,4
2. Établissements de santé et de services sociaux*	16 178 958,0	-	-	236 763,0	16 415 721,0	19 957 095,1
3. Organismes communautaires et autres organismes	447 287,3	-	-	-	447 287,3	437 502,5
4. Activités connexes	2 447 127,7	-	-	-	2 447 127,7	2 351 758,3
5. Service de la dette	742 187,4	-	-	-	742 187,4	759 502,5
	<u>19 919 431,2</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>236 763,0</u>	<u>20 156 194,2</u>	<u>23 607 463,8</u>
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)						
Élément 4					638 141,3	626 544,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)						
Élément 4					110 155,9	108 522,0
Fonds des services de santé						
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)						
Élément 2					2 921 500,0	2 798 500,0
<b>Crédit à voter</b>					<b>16 486 397,0</b>	<b>20 073 897,8</b>

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

\* Le budget d'investissements 2009-2010 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », les crédits requis conformément à la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en oeuvre de la réforme comptable (2009, c. 38) afin de pourvoir à des dépenses des agences et des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux inscrites à la dette nette au 1er avril 2008 à la suite de la réforme comptable. Cette somme sert à l'inscription de provisions qui seront versées selon les modalités déterminées par le ministre des Finances et la présidente du Conseil du trésor.

Le budget d'investissements 2010-2011 inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour les dépenses inscrites au cours des années antérieures.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Fonctionnement	-	-	-	23 571,8	-	23 571,8	20 624,3
Transfert	103 870,8	16 178 958,0	447 287,3	2 423 555,9	742 187,4	19 895 859,4	19 144 839,5
	<u>103 870,8</u>	<u>16 178 958,0</u>	<u>447 287,3</u>	<u>2 447 127,7</u>	<u>742 187,4</u>	<u>19 919 431,2</u>	<u>19 165 463,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Prêts, placements, avances et autres	-	236 763,0	-	-	-	236 763,0	4 442 000,0
	-	<u>236 763,0</u>	-	-	-	<u>236 763,0</u>	<u>4 442 000,0</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 5 peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

### Programme 3

#### Office des personnes handicapées du Québec

Élément	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	13 230,0	116,3	100,0	<b>13 213,7</b>	13 065,5
<b>Crédit à voter</b>				<b>13 213,7</b>	13 065,5

Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2010-2011	2009-2010
(000 \$)				
Rémunération	9 241,5		<b>9 241,5</b>	9 093,3
Fonctionnement	3 026,4		<b>3 026,4</b>	3 048,0
Transfert	962,1		<b>962,1</b>	940,5
	<u>13 230,0</u>		<b>13 230,0</b>	13 081,8
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	100,0		<b>100,0</b>	100,0
	<u>100,0</u>		<b>100,0</b>	100,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	134		<b>134</b>	136

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 4

### Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Services médicaux	4 687 592,2	-	-	<b>4 687 592,2</b>	4 474 657,5
2. Services optométriques	42 041,7	-	-	<b>42 041,7</b>	40 227,2
3. Services dentaires	139 936,6	-	-	<b>139 936,6</b>	132 768,1
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 402 513,0	-	-	<b>2 402 513,0</b>	2 300 565,7
5. Autres services	167 414,6	-	-	<b>167 414,6</b>	161 389,6

Suite à la page **168**

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments ainsi que les frais d'administration afférents.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Transfert	4 687 592,2	42 041,7	139 936,6	2 402 513,0	167 414,6	7 439 498,1
	4 687 592,2	42 041,7	139 936,6	2 402 513,0	167 414,6	7 439 498,1

## Programme 4 (suite)

### Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Administration	105 298,8	-	-	105 298,8	93 582,6
	<u>7 544 796,9</u>	-	-	<u>7 544 796,9</u>	<u>7 203 190,7</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				2 027 421,7	1 915 143,7
Élément 2				18 183,4	16 061,5
Élément 3				60 523,7	59 477,9
Élément 4				2 402 513,0	2 300 565,7
Élément 5				72 408,2	71 395,2
Élément 6				42 246,9	42 046,7
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				2 660 170,5	2 559 513,8
Élément 2				23 858,3	24 165,7
Élément 3				79 412,9	73 290,2
Élément 5				95 006,4	89 994,4
Élément 6				63 051,9	51 535,9
<b>Crédit à voter</b>				<b>-</b>	<b>-</b>

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
Transfert	7 439 498,1	105 298,8		7 544 796,9	7 203 190,7
	<u>7 439 498,1</u>	<u>105 298,8</u>		<u>7 544 796,9</u>	<u>7 203 190,7</u>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Fonctions nationales</b>		
Contribution gouvernementale au Fonds de l'assurance médicaments	161 500,0	161 500,0
Programme d'intervention - hépatite C	3 235,2	4 834,7
Services hospitaliers hors Québec	168 425,7	150 325,7
Autres crédits de transfert	40 261,6	38 135,3
Total du programme 1	<b>373 422,5</b>	354 795,7
<b>Programme 2 - Fonctions régionales</b>		
Achat de vaccins et de produits biologiques	116 400,8	110 165,1
Agences de la santé et des services sociaux	103 870,8	101 605,4
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	96 911,2	93 571,4
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	748 297,2	735 066,0
Établissements privés	471 953,2	456 985,1
Établissements publics	15 565 172,8	14 917 155,0
Loyer CHQ - établissements du réseau	141 832,0	140 955,0
Organismes communautaires	427 257,8	425 558,9
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	61 033,3	60 036,5
Rémunération des internes et résidents	192 095,4	172 107,9
Ressources de type familial	231 515,1	230 132,7
Santé publique	78 520,2	76 862,9
Service de la dette	742 187,4	759 502,5
Système du sang	349 526,1	328 644,1
Transporteurs ambulanciers	338 214,3	317 397,2
Autres crédits de transfert	231 071,8	219 093,8
Total du programme 2	<b>19 895 859,4</b>	19 144 839,5
<b>Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec</b>		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	962,1	940,5
<b>Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec</b>		
Aides techniques	152 466,6	146 441,6
Bourses d'études et de recherche	14 948,0	14 948,0
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	105 298,8	93 582,6
Services dentaires	139 936,6	132 768,1
Services médicaux	4 687 592,2	4 474 657,5
Services optométriques	42 041,7	40 227,2
Services pharmaceutiques et médicaments	2 402 513,0	2 300 565,7
Total du programme 4	<b>7 544 796,9</b>	7 203 190,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>27 815 040,9</b>	26 703 766,4

**Crédits de transfert (suite)****Ventilation par bénéficiaires**

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	266 647,9	246 485,3
Entreprises et organismes d'État	412 208,1	386 701,6
Établissements de santé et de services sociaux	18 878 574,6	18 175 214,8
Organismes à but non lucratif	485 123,2	474 564,7
Personnes	7 772 487,1	7 420 800,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>27 815 040,9</b>	<b>26 703 766,4</b>

**Ventilation par catégories de dépenses**

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	18 849 740,6	18 190 969,6
Fonctionnement	4 905 890,9	4 570 737,8
Capital	458 795,0	457 421,1
Intérêt	296 973,2	317 893,8
Support	3 303 641,2	3 166 744,1
<b>Total du portefeuille</b>	<b>27 815 040,9</b>	<b>26 703 766,4</b>

# Sécurité publique

Programmes	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
	2010-2011				
	<b>(000 \$)</b>				
1. Sécurité, prévention et gestion interne	541 130,2	4 551,1	7 696,8	<b>544 275,9</b>	523 826,6
2. Sûreté du Québec	566 020,4	13 600,0	35 451,5	<b>587 871,9</b>	561 888,8
3. Organismes relevant du ministre	29 242,4	160,0	3 080,3	<b>32 162,7</b>	32 759,7
	<u>1 136 393,0</u>	<u>18 311,1</u>	<u>46 228,6</u>	<b>1 164 310,5</b>	<u>1 118 475,1</u>
Moins : Crédits permanents				<b>4 448,2</b>	4 448,2
<b>Crédits à voter</b>				<b>1 159 862,3</b>	<u>1 114 026,9</u>

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>521 163,7</b>	500 164,4
Fonctionnement	<b>305 869,2</b>	290 250,7
Affectation à un fonds spécial	<b>238 212,8</b>	222 813,7
Transfert	<b>71 116,3</b>	72 123,5
Créances douteuses et autres	<b>31,0</b>	31,0
<b>Total</b>	<b>1 136 393,0</b>	<u>1 085 383,3</u>
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>46 162,2</b>	51 336,5
Prêts, placements, avances et autres	<b>66,4</b>	66,4
<b>Total</b>	<b>46 228,6</b>	<u>51 402,9</u>
<b>Effectif</b>	<b>(en ETC)</b>	
Effectif des programmes	<b>7 272</b>	7 376
Effectif du fonds spécial	<b>4 563</b>	4 563
<b>Effectif total</b>	<b>11 835</b>	<u>11 939</u>

## Programme 1

### Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
1. Direction et services supports à la gestion	20 757,6	-	10,0	<b>20 767,6</b>	21 634,9
2. Services correctionnels	272 081,3	-	10,0	<b>272 091,3</b>	251 191,9
3. Expertises judiciaires	5 867,5	-	-	<b>5 867,5</b>	6 151,9
4. Affaires policières et sécurité-protection	96 248,8	-	10,0	<b>96 258,8</b>	95 716,1
5. Sécurité civile et sécurité incendie	25 789,2	-	4,5	<b>25 793,7</b>	27 715,7

Suite à la page 173

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	17 538,0	202 897,9	4 572,3	20 955,2	11 506,7	257 470,1
Fonctionnement	2 993,2	68 968,3	1 295,2	14 004,4	4 896,9	92 158,0
Transfert	226,4	215,1	-	61 289,2	9 385,6	71 116,3
	<u>20 757,6</u>	<u>272 081,3</u>	<u>5 867,5</u>	<u>96 248,8</u>	<u>25 789,2</u>	<u>420 744,4</u>

### Budget d'investissements

Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	<u>10,0</u>	<u>10,0</u>	<u>-</u>	<u>10,0</u>	<u>4,5</u>	<u>34,5</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	260	3 302	125	369	185	4 241

## Programme 1 (suite)

### Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
6. Éléments de gestion centrale	120 385,8	4 551,1	7 662,3	123 497,0	121 416,1
	541 130,2	4 551,1	7 696,8	544 275,9	523 826,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la sécurité civile, (L.R.Q., c. S-2.3)					
Élément 5				4 404,2	4 404,2
<b>Crédit à voter</b>				<b>539 862,1</b>	<b>519 412,8</b>

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2010-2011	2009-2010
			(000 \$)		
Rémunération	257 470,1	27 117,8		284 587,9	271 767,1
Fonctionnement	92 158,0	93 268,0		185 426,0	177 262,5
Transfert	71 116,3	-		71 116,3	72 123,5
	420 744,4	120 385,8		541 130,2	521 153,1
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	-	7 662,3		7 662,3	7 190,1
Prêts, placements, avances et autres	34,5	-		34,5	34,5
	34,5	7 662,3		7 696,8	7 224,6
<b>Effectif total (en ETC)</b>	4 241	-		4 241	4 299

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 2 Sûreté du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	347 709,6	-	15,0	<b>347 724,6</b>	330 542,3
2. Gestion interne et soutien	218 310,8	13 600,0	35 436,5	<b>240 147,3</b>	231 346,5
	566 020,4	13 600,0	35 451,5	<b>587 871,9</b>	561 888,8
<b>Crédit à voter*</b>				<b>587 871,9</b>	561 888,8

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

\* Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2010-2011	2009-2010
	1	2		
<b>(000 \$)</b>				
Rémunération	177 327,2	39 668,2	<b>216 995,4</b>	208 416,9
Fonctionnement	12 875,4	97 936,8	<b>110 812,2</b>	103 160,2
Affectation à un fonds spécial	157 507,0	80 705,8	<b>238 212,8</b>	222 813,7
	347 709,6	218 310,8	<b>566 020,4</b>	534 390,8
<b>Budget d'investissements</b>				
Immobilisations	-	35 436,5	<b>35 436,5</b>	41 083,0
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	<b>15,0</b>	15,0
	15,0	35 436,5	<b>35 451,5</b>	41 098,0
<b>Effectif total (en ETC)</b>	1 875	827	<b>2 702</b>	2 737

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Programme 3

### Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	12 191,5	160,0	2 943,0	<b>14 974,5</b>	15 341,5
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 068,3	-	32,1	<b>5 100,4</b>	5 224,0
3. Bureau du coroner	7 419,2	-	81,4	<b>7 500,6</b>	7 550,5
4. Commissaire à la déontologie policière	2 843,5	-	13,0	<b>2 856,5</b>	2 885,7
5. Comité de déontologie policière	1 719,9	-	10,8	<b>1 730,7</b>	1 758,0
	<u>29 242,4</u>	<u>160,0</u>	<u>3 080,3</u>	<b><u>32 162,7</u></b>	<u>32 759,7</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6)					
Élément 1					
				<b>3,4</b>	3,4
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1					
				<b>31,0</b>	31,0
<b>Crédit à voter</b>				<b><u>32 128,3</u></b>	<u>32 725,3</u>

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
<b>(000 \$)</b>							
Rémunération	9 269,3	3 127,2	3 572,2	2 371,1	1 240,6	<b>19 580,4</b>	19 980,4
Fonctionnement	2 891,2	1 941,1	3 847,0	472,4	479,3	<b>9 631,0</b>	9 828,0
Créances douteuses et autres	31,0	-	-	-	-	<b>31,0</b>	31,0
	<u>12 191,5</u>	<u>5 068,3</u>	<u>7 419,2</u>	<u>2 843,5</u>	<u>1 719,9</u>	<b><u>29 242,4</u></b>	<u>29 839,4</u>
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	2 935,3	30,9	78,4	12,0	6,8	<b>3 063,4</b>	3 063,4
Prêts, placements, avances et autres	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	<b>16,9</b>	16,9
	<u>2 943,0</u>	<u>32,1</u>	<u>81,4</u>	<u>13,0</u>	<u>10,8</u>	<b><u>3 080,3</u></b>	<u>3 080,3</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>177</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>329</b>	<b>340</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

**Crédit au net**

---

	<u>2010-2011</u>	<u>2009-2010</u>
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Sûreté du Québec</b>		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	<b>552 420,4</b>	520 790,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Crédit au net	<b>552 320,4</b>	520 690,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 100 000 \$.

---

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 2 - Sûreté du Québec</b>		
Fonds des services de police	238 212,8	222 813,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>238 212,8</b>	<b>222 813,7</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>4 563</b>	<b>4 563</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	183 057,7	174 759,7
Fonctionnement	48 730,1	41 583,4
Capital	6 185,2	6 185,1
Intérêt	239,8	285,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>238 212,8</b>	<b>222 813,7</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne</b>		
Cadre d'analyse de prévention et d'atténuation des principaux risques naturels	5 200,0	6 900,0
Formation des policiers et des pompiers	7 100,6	7 700,6
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	24 918,2	24 325,2
Schémas de couverture de risques d'incendie	780,0	880,0
Sécurité civile	2 444,2	2 444,2
Services policiers en milieu autochtone	28 101,8	27 201,5
Autres crédits de transfert	1 521,5	1 622,0
Total du programme 1	71 116,3	72 123,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>71 116,3</b>	<b>72 123,5</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 100,6	7 700,6
Municipalités	60 077,4	60 984,8
Organismes à but non lucratif	2 494,1	1 993,9
Personnes	1 444,2	1 444,2
<b>Total du portefeuille</b>	<b>71 116,3</b>	<b>72 123,5</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Fonctionnement	6 589,2	6 889,2
Support	64 527,1	65 234,3
<b>Total du portefeuille</b>	<b>71 116,3</b>	<b>72 123,5</b>

# Services gouvernementaux

Programme	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Services gouvernementaux	197 353,3	500,0	22 125,0	<b>218 978,3</b>	196 239,2
Moins :					
Crédits permanents				<b>9,6</b>	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>218 968,7</b>	196 229,6

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>10 974,5</b>	11 314,5
Fonctionnement	<b>180 066,8</b>	156 987,7
Transfert	<b>6 312,0</b>	6 312,0
<b>Total</b>	<b>197 353,3</b>	174 614,2
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>22 100,0</b>	22 100,0
Prêts, placements, avances et autres	<b>25,0</b>	25,0
<b>Total</b>	<b>22 125,0</b>	22 125,0
<b>Effectif</b>		
<b>(en ETC)</b>		
Effectif du programme	<b>137</b>	141
Effectif du fonds spécial	<b>146</b>	151
<b>Effectif total</b>	<b>283</b>	292



**Crédits affectés à un fonds spécial**

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Services gouvernementaux</b>		
Fonds du service aérien gouvernemental	-	-
<b>Total du portefeuille</b>	-	-
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>146</b>	<b>151</b>

## Crédits de transfert

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Services gouvernementaux</b>		
Appui au passage à la société de l'information	6 000,0	6 000,0
Autres crédits de transfert	312,0	312,0
Total du programme 1	6 312,0	6 312,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>6 312,0</b>	<b>6 312,0</b>

---

## Ventilation par bénéficiaires

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Institutions d'enseignement	1 200,0	1 200,0
Organismes à but non lucratif	5 112,0	5 112,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>6 312,0</b>	<b>6 312,0</b>

---

## Ventilation par catégories de dépenses

---

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Support	6 312,0	6 312,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>6 312,0</b>	<b>6 312,0</b>

---

# Tourisme

Programme	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Promotion et développement du tourisme	146 128,6	-	-	<b>146 128,6</b>	138 866,1
Moins :					
Crédits permanents				<b>9,6</b>	9,6
<b>Crédit à voter</b>				<b>146 119,0</b>	138 856,5

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Affectation à un fonds spécial	<b>58 053,2</b>	54 586,7
Transfert	<b>88 075,4</b>	84 279,4
<b>Total</b>	<b>146 128,6</b>	138 866,1
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif du fonds spécial	<b>298</b>	306
<b>Effectif total</b>	<b>298</b>	306

## Programme 1 Promotion et développement du tourisme

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Tourisme Québec	58 053,2	-	-	-	58 053,2	54 586,7
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 218,0	-	-	-	15 218,0	15 440,0
3. Société du Palais des congrès de Montréal	43 545,4	-	-	-	43 545,4	39 099,4
4. Régie des installations olympiques	29 312,0	-	-	-	29 312,0	29 740,0
	146 128,6	-	-	-	146 128,6	138 866,1
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1					9,6	9,6
<b>Crédit à voter</b>					<b>146 119,0</b>	<b>138 856,5</b>

Ce programme vise à favoriser, dans une perspective de développement durable, l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre touristique québécoise, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et en exploitant des installations publiques à caractère touristique dans le but d'accroître les recettes touristiques du Québec.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4		
(000 \$)						
Affectation à un fonds spécial	58 053,2	-	-	-	58 053,2	54 586,7
Transfert	-	15 218,0	43 545,4	29 312,0	88 075,4	84 279,4
	58 053,2	15 218,0	43 545,4	29 312,0	<b>146 128,6</b>	138 866,1

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Promotion et développement du tourisme</b>		
Fonds de partenariat touristique	58 053,2	54 586,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>58 053,2</b>	<b>54 586,7</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>298</b>	<b>306</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	15 559,8	15 793,3
Fonctionnement	12 323,1	13 109,1
Capital	200,0	-
Intérêt	286,0	-
Support	29 684,3	25 684,3
<b>Total du portefeuille</b>	<b>58 053,2</b>	<b>54 586,7</b>

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Promotion et développement du tourisme</b>		
Régie des installations olympiques	29 312,0	29 740,0
Société du Centre des congrès de Québec	15 218,0	15 440,0
Société du Palais des congrès de Montréal	43 545,4	39 099,4
Total du programme 1	88 075,4	84 279,4
<b>Total du portefeuille</b>	<b>88 075,4</b>	<b>84 279,4</b>

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	88 075,4	84 279,4
<b>Total du portefeuille</b>	<b>88 075,4</b>	<b>84 279,4</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	26 439,2	26 256,5
Fonctionnement	32 265,1	28 892,4
Capital	12 541,4	12 017,9
Intérêt	16 829,7	17 112,6
<b>Total du portefeuille</b>	<b>88 075,4</b>	<b>84 279,4</b>



## Programme 1 Infrastructures de transport

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Construction des infrastructures de transport*	1 390 067,7	90 519,7	39 400,0	<b>1 338 948,0</b>	1 373 439,1
2. Entretien des infrastructures de transport	589 642,0	-	25 520,5	<b>615 162,5</b>	546 093,7
3. Aide financière au réseau routier local	55 115,3	-	-	<b>55 115,3</b>	119 206,7
	<u>2 034 825,0</u>	<u>90 519,7</u>	<u>64 920,5</u>	<b>2 009 225,8</b>	<u>2 038 739,5</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>2 009 225,8</b>	2 038 739,5

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

\* La méthode de comptabilisation des infrastructures routières a été modifiée en 2009-2010, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement formé en mai 2007 par la ministre des Finances. Les modifications apportées ont pour effet de réduire, à compter de 2009-2010, la contribution du Ministère au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier. L'effet de la réduction est reflété dans le budget de dépenses et les crédits de 2010-2011, ainsi que dans la dépense probable de 2009-2010. L'impact de la réduction n'est cependant pas reflété au budget de dépenses et aux crédits comparatifs de 2009-2010.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
(000 \$)					
Rémunération	-	105 619,3	-	<b>105 619,3</b>	104 795,4
Fonctionnement	94 524,3	476 424,3	-	<b>570 948,6</b>	512 032,8
Affectation à un fonds spécial	1 295 543,4	3 782,4	-	<b>1 299 325,8</b>	1 347 374,4
Transfert	-	3 816,0	55 115,3	<b>58 931,3</b>	122 954,1
	<u>1 390 067,7</u>	<u>589 642,0</u>	<u>55 115,3</u>	<b>2 034 825,0</b>	<u>2 087 156,7</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	39 400,0	25 320,5	-	<b>64 720,5</b>	47 387,9
Prêts, placements, avances et autres	-	200,0	-	<b>200,0</b>	200,0
	<u>39 400,0</u>	<u>25 520,5</u>	-	<b>64 920,5</b>	<u>47 587,9</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	-	2 241	-	<b>2 241</b>	2 210

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits affectés à un fonds spécial de l'élément 1 peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Affectation à un fonds spécial » de cet élément.

## Programme 2

### Systèmes de transport

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Transport terrestre	520 590,7	-	10 053,5	<b>530 644,2</b>	469 309,3
2. Transport maritime	90 475,9	-	3,1	<b>90 479,0</b>	84 826,3
3. Transport aérien	9 345,0	-	-	<b>9 345,0</b>	10 092,7
4. Commission des transports du Québec	13 798,5	1 804,9	3 154,0	<b>15 147,6</b>	14 684,3
	<u>634 210,1</u>	<u>1 804,9</u>	<u>13 210,6</u>	<b><u>645 615,8</u></b>	<u>578 912,6</u>
<b>Crédit à voter</b>				<b>645 615,8</b>	578 912,6

Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4		
<b>(000 \$)</b>						
Rémunération	6 479,4	742,9	659,5	8 687,4	<b>16 569,2</b>	16 250,2
Fonctionnement	5 874,9	85,4	26,8	5 111,1	<b>11 098,2</b>	20 751,3
Transfert	508 236,4	89 647,6	8 658,7	-	<b>606 542,7</b>	536 038,4
	<u>520 590,7</u>	<u>90 475,9</u>	<u>9 345,0</u>	<u>13 798,5</u>	<b><u>634 210,1</u></b>	<u>573 039,9</u>
<b>Budget d'investissements</b>						
Immobilisations	10 053,5	3,1	-	3 154,0	<b>13 210,6</b>	8 015,2
	<u>10 053,5</u>	<u>3,1</u>	<u>-</u>	<u>3 154,0</u>	<b><u>13 210,6</u></b>	<u>8 015,2</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>149</b>	<b>280</b>	<b>288</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 1 peut être reporté en 2011-2012 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

### Programme 3 Administration et services corporatifs

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
(000 \$)					
1. Direction	8 498,8	-	16,6	8 515,4	7 432,7
2. Services administratifs	90 251,9	31 845,0	8 607,9	67 014,8	65 242,9
3. Planification, recherche et développement	19 743,0	-	28,2	19 771,2	17 272,4
	<u>118 493,7</u>	<u>31 845,0</u>	<u>8 652,7</u>	<u>95 301,4</u>	<u>89 948,0</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				140,0	135,0
<b>Crédit à voter</b>				<b>95 142,2</b>	<b>89 793,8</b>

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

#### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2010-2011	2009-2010
			3		
(000 \$)					
Rémunération	7 156,3	43 538,7	13 092,8	63 787,8	61 811,6
Fonctionnement	942,5	46 573,2	4 950,2	52 465,9	46 486,2
Transfert	400,0	-	1 700,0	2 100,0	1 900,0
Créances douteuses et autres	-	140,0	-	140,0	135,0
	<u>8 498,8</u>	<u>90 251,9</u>	<u>19 743,0</u>	<u>118 493,7</u>	<u>110 332,8</u>
<b>Budget d'investissements</b>					
Immobilisations	16,6	8 607,9	28,2	8 652,7	6 767,4
	<u>16,6</u>	<u>8 607,9</u>	<u>28,2</u>	<u>8 652,7</u>	<u>6 767,4</u>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>90</b>	<b>370</b>	<b>204</b>	<b>664</b>	<b>664</b>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédits affectés à un fonds spécial

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Infrastructures de transport</b>		
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 295 543,4	1 344 119,1
Fonds de gestion de l'équipement roulant	280,0	280,0
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	3 502,4	2 975,3
<b>Total du portefeuille</b>	<b>1 299 325,8</b>	<b>1 347 374,4</b>
<b>Effectif total (en ETC)</b>	<b>2 491</b>	<b>2 456</b>

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	74 960,1	70 512,1
Fonctionnement	87 073,2	115 007,4
Capital	607 567,4	732 268,7
Intérêt	529 725,1	429 586,2
<b>Total du portefeuille</b>	<b>1 299 325,8</b>	<b>1 347 374,4</b>

## Transports

### Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Infrastructures de transport</b>		
Aide financière au réseau routier local	55 115,3	119 206,7
Entretien du réseau routier	3 816,0	3 747,4
Total du programme 1	58 931,3	122 954,1
<b>Programme 2 - Systèmes de transport</b>		
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	9 684,0	7 000,0
Société des traversiers du Québec	82 745,9	56 807,9
Transport aérien	8 658,7	8 639,0
Transport en commun : Agence métropolitaine de transport	55 766,6	90 246,0
Transport en commun : fonctionnement des organismes municipaux et intermunicipaux	25 432,4	25 812,5
Transport en commun : immobilisations et service de la dette	286 024,2	213 901,3
Transport en commun : transport adapté aux personnes handicapées	95 000,0	85 747,0
Transport ferroviaire	8 200,0	5 300,0
Transport maritime	6 901,7	17 009,4
Transport terrestre	28 129,2	25 575,3
Total du programme 2	606 542,7	536 038,4
<b>Programme 3 - Administration et services corporatifs</b>		
Aide à la recherche et au développement liée aux transports	1 700,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	400,0	400,0
Total du programme 3	2 100,0	1 900,0
<b>Total du portefeuille</b>	<b>667 574,0</b>	<b>660 892,5</b>

### Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises	21 541,3	27 967,0
Entreprises et organismes d'État	138 512,5	147 053,9
Institutions d'enseignement	935,0	825,0
Municipalités	485 669,1	467 075,9
Organismes à but non lucratif	8 037,1	7 597,0
Personnes	12 879,0	10 373,7
<b>Total du portefeuille</b>	<b>667 574,0</b>	<b>660 892,5</b>

**Crédits de transfert (suite)****Ventilation par catégories de dépenses**

	<b>2010-2011</b>	<b>2009-2010</b>
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>24 575,5</b>	21 905,1
Fonctionnement	<b>49 730,3</b>	27 307,6
Capital	<b>288 742,4</b>	265 761,7
Intérêt	<b>125 535,9</b>	101 777,6
Support	<b>178 989,9</b>	244 140,5
<b>Total du portefeuille</b>	<b>667 574,0</b>	660 892,5



# Travail

Programme	Budget de dépenses 2010-2011	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2010-2011	2009-2010
<b>(000 \$)</b>					
1. Travail	33 523,1	535,7	2 009,1	<b>34 996,5</b>	34 528,1
Moins :					
Crédits permanents				<b>2 880,7</b>	2 924,9
<b>Crédit à voter</b>				<b>32 115,8</b>	31 603,2

## Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2010-2011	2009-2010
	<b>(000 \$)</b>	
Rémunération	<b>16 694,9</b>	16 219,3
Fonctionnement	<b>9 251,1</b>	9 382,2
Transfert	<b>7 575,9</b>	7 764,6
Créances douteuses et autres	<b>1,2</b>	1,2
<b>Total</b>	<b>33 523,1</b>	33 367,3
<b>Budget d'investissements</b>		
Immobilisations	<b>2 008,1</b>	2 008,1
Prêts, placements, avances et autres	<b>1,0</b>	1,0
<b>Total</b>	<b>2 009,1</b>	2 009,1
<b>Effectif</b>		
	<b>(en ETC)</b>	
Effectif du programme	<b>234</b>	229
<b>Effectif total</b>	<b>234</b>	229

## Programme 1 Travail

Éléments	Budget de dépenses 2010-2011	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2010-2011	Crédits 2009-2010
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Relations du travail	15 034,7	400,0		1 843,1	16 477,8	17 078,4
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	628,1	-		1,0	629,1	641,9
3. Commission de l'équité salariale	7 758,9	100,2		150,0	7 808,7	6 494,0
4. Conseil des services essentiels	2 900,5	35,5		15,0	2 880,0	2 924,2
5. Contribution financière du ministère du Travail à la Commission des relations du travail	7 200,9	-		-	7 200,9	7 389,6
	33 523,1	535,7		2 009,1	34 996,5	34 528,1
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 1					0,7	0,7
Élément 4					0,5	0,5
Code du travail, (L.R.Q., c. C-27)						
Élément 4					2 879,5	2 923,7
<b>Crédit à voter</b>					<b>32 115,8</b>	<b>31 603,2</b>

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail et d'équité salariale.

### Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011	2009-2010
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	8 811,2	431,8	5 344,0	2 107,9	-	16 694,9	16 219,3
Fonctionnement	5 847,8	196,3	2 414,9	792,1	-	9 251,1	9 382,2
Transfert	375,0	-	-	-	7 200,9	7 575,9	7 764,6
Créances douteuses et autres	0,7	-	-	0,5	-	1,2	1,2
	15 034,7	628,1	7 758,9	2 900,5	7 200,9	33 523,1	33 367,3
<b>Budget d'investissements</b>							
Immobilisations	1 843,1	-	150,0	15,0	-	2 008,1	2 008,1
Prêts, placements, avances et autres	-	1,0	-	-	-	1,0	1,0
	1 843,1	1,0	150,0	15,0	-	2 009,1	2 009,1
<b>Effectif total (en ETC)</b>	124	6	82	22	-	234	229

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2011-2012, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2010-2011, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

## Crédits de transfert

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
<b>Programme 1 - Travail</b>		
Commission des relations du travail	7 200,9	7 389,6
Autres crédits de transfert	375,0	375,0
Total du programme 1	7 575,9	7 764,6
<b>Total du portefeuille</b>	7 575,9	7 764,6

## Ventilation par bénéficiaires

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 200,9	7 389,6
Organismes à but non lucratif	375,0	375,0
<b>Total du portefeuille</b>	7 575,9	7 764,6

## Ventilation par catégories de dépenses

	2010-2011	2009-2010
	(000 \$)	
Rémunération	5 279,3	5 431,5
Fonctionnement	1 921,6	1 958,1
Support	375,0	375,0
<b>Total du portefeuille</b>	7 575,9	7 764,6



